ResearchGate

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: https://www.researchgate.net/publication/326990728

Review: Mackenzie (Megan) Beyond the Band of Brothers. The US Military and the Myth that Women Can't Fight. Cambridge, Cambridge University Press, 2015. XII + 220 p. Bibliogr....

Article *in* Revue française de science politique · May 2017

CITATIONS
0

READS
2

1 author:

Christophe Pajon
École de l'Air
26 PUBLICATIONS **20** CITATIONS

SEE PROFILE

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:

Gender View project

Airpower Strategy View project

All content following this page was uploaded by Christophe Pajon on 13 November 2018.

The user has requested enhancement of the downloaded file.

CAIRN.INFO
CHERCHER, REPÉRER, AVANCER

COMPTES RENDUS

Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) | « Revue française de science politique »

2017/3 Vol. 67 | pages 570 à 605

ISSN 0035-2950
ISBN 9782724635119

Article disponible en ligne à l'adresse :

https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2017-3-page-570.htm

Pour citer cet article :

« Comptes rendus », *Revue française de science politique* 2017/3 (Vol. 67), p. 570-605.
DOI 10.3917/rfsp.673.0570

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).
© Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

Comptes rendus

Rennes (Juliette), dir. – *Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualité, rapports.* –
Paris,La Découverte, 2016. 752 p. Index.

Dès la page de titre, on perçoit l'originalité de cette entreprise ambitieuse et réussie, le sous-titre – *Corps, sexualité, rapports sociaux* – indiquant clairement les axes qui ont organisé la réflexion. La production d'un état des savoirs sur le sujet au début du 21e siècle utilise une littérature secondaire avec une attention soutenue à la production anglophone et des méthodes d'enquête très variées – entretiens, archives, corpus de textes et d'images, vidéos – et le genre comme catégorie d'analyse.

Directrice de cet ouvrage collectif, la sociologue Juliette Rennes a associé pour l'édition deux autres sociologues, Rose-Marie Lagrave et Laure Bereni, mais aussi deux politistes, Catherine Achin et Alexandre Jaunait, une démographe, Armelle Andro, un linguiste, Luca Greco et un anthropologue, Gianfranco Rebucini. La visée pluridisciplinaire de cette encyclopédie est confortée par la diversité des disciplines des auteur.e.s des soixante-six notices : elles et ils viennent par nombre décroissant de la sociologie, la science politique, l'histoire, l'anthropologie, mais aussi les sciences du sport, du langage, de l'information et de la communication, l'histoire de l'art, le droit, la philosophie, la psychanalyse et la biologie. Cela dit, l'article sur « L'inné et l'acquis » du biologiste Pierre-Henri Gouyon n'est pas d'un accès très facile et l'on doit construire seul.e le lien avec la question de genre.

L'introduction d'une vingtaine de pages présente un bilan (accompagné d'une bibliographie) des études de genre orientées depuis le début du 21e siècle – en particulier en sociologie – sur le corps et les sexualités. On reconnaît là le programme scientifique du master de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) « Genre, politique, sexualité » dans lequel nombre d'auteur.e.s interviennent. Chaque notice d'une longueur raisonnable pour pouvoir développer une argumentation – originalité par rapport d'autres dictionnaires sur le même thème – se termine par une bibliographie conséquente et par des renvois aux autres notices. Un index thématique très précis conclut l'ouvrage.

La sexualité est définie ici comme « l'ensemble des pratiques qui ont une signification érotique dans une société donnée, le système politique qui définit ces pratiques et notamment organise la frontière entre celles qui sont "normales" et celles qui sont "déviantes" et, enfin, le processus de catégorisation des personnes par l'objet de leur désir, c'est-à-dire par leur "orientation sexuelle" [...] » (p. 17). Les études féministes, les enquêtes sociohistoriques, démographiques et épidémiologiques sur les pratiques sexuelles, les études gays et lesbiennes ainsi que les études *queer* sont les quatre domaines s'intéressant à la sexualité qui sont pris en compte dans *L'encyclopédie critique du genre*. L'autre axe d'étude est celui de l'articulation des rapports de genre avec d'autres rapports sociaux, tels l'âge, le statut social, les pratiques religieuses ou la couleur de peau. Chacune de ces catégories est mise en relation par un système de renvois à des notices spécifiques. La « masculinité racialisée » des migrants par exemple est rapportée aux notices sur le *care*, le travail domestique et la domesticité, la mondialisation, la nation, les postcolonialités, et la notion de race. La vision critique du genre s'ancre dans une conceptualisation ne s'arrêtant pas à une vision sociologique des rapports entre les sexes – ce qui ne saurait déplaire aux politistes.

Certains questionnements peuvent surprendre au premier abord, tel celui de Flo Morin dans la notice « animal » qui demande : « la question animale est-elle une question féministe ? » (p. 54). Depuis les années 1970, l'écoféminisme s'intéresse à la question des rapports des animaux avec la nature, auquel s'est ajouté plus récemment un féminisme *vegan* qui récuse l'exploitation des animaux par les sociétés humaines. Le refus de l'essentialisation des humains et des animaux conduit à considérer ces derniers comme des acteurs sociaux. L'historien des sciences Mavhunga inclut par exemple les éléphants, les singes et les insectes dans son analyse du processus de la colonisation anglaise au même titre que les colonisé.e.s. (p. 61-62). Plus généralement, les études animales critiques présentes dans certaines universités anglophones permettent de repenser les catégories de « nature », « société » et « culture » au fondement des sciences sociales et du lien de ces dernières avec les sciences dites « naturelles ».

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

La démonstration est logique même si elle bouscule fortement les normes courantes.

Il est impossible dans l'espace imparti de prendre en considération les soixante-six notices sans être partiale. Mais il faut signaler que l'*Encyclopédie critique du genre* est un véritable instrument de travail, source d'une possible réflexion approfondie sur les questions de genre bien loin des caricatures médiatiques véhiculées par les groupes de droite extrême.

Michelle Zancarini-Fournel –
Université Claude Bernard Lyon 1,
Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes

Bard (Christine), dir. – ***Les féministes de la première vague.*** – Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015 (Archives du féminisme). 232 p.

L'ouvrage collectif dirigé par Christine Bard, issu d'un colloque éponyme organisé en mai 2011, dresse un état des recherches actuelles consacrées à l'histoire du féminisme français dit « de la première vague ». Initié à la fin du 19e siècle, ce mouvement prend son essor sous la Troisième République dans les années 1900-1914 et vise l'extension des droits politiques, civils et économiques des femmes. Ces mobilisations ont été laissées dans l'ombre à l'issue de la seconde guerre mondiale, avant d'être progressivement redécouvertes par la recherche universitaire et le mouvement féministe lui-même. À ce titre, l'ouvrage se propose de retracer la vie de militantes de la première vague, dont certaines sont injustement tombées dans l'oubli. À côté des grandes figures du panthéon féministe (Hubertine Auclert, Cécile Brunschvicg), on découvre ainsi à profit la féministe internationale Ghénia Avril de Sainte-Croix, la fondatrice de la Ligue sociale d'acheteurs Henriette Brunhes, ou encore la militante syndicale Jeanne Bouvier, qui a consacré sa vie aux ouvrières à domicile. Avec le choix d'une entrée par la biographie, l'ouvrage invite à ne pas se contenter de « l'image sépia de la suffragette » (p. 11), en mettant à jour une palette d'engagements militants, des plus radicaux aux plus discrets. Armée d'éléments de contextualisation, la biographie permet de restituer des logiques d'engagement et de mieux appréhender les contraintes et possibilités des femmes et hommes engagé.e.s dans la cause féministe à cette époque.

Les différentes contributions sont en effet traversées par cette question sous-jacente : comment devenait-on féministe à l'aube du 20e siècle ? La première partie de l'ouvrage permet d'apprécier la diversité culturelle des militant.e.s, qui rencontrent le féminisme *via* des engagements républicains, pacifistes ou libres penseurs, mais aussi par le biais de la philanthropie protestante et juive, plus rarement catholique. Les différentes trajectoires présentées mettent en lumière la forte dimension spirituelle et morale du combat en faveur de la citoyenneté féminine, ainsi que le haut degré d'interconnaissance militante, stimulée par le poly-engagement dans les associations féministes et réformistes. Sur ce deuxième point, le portrait de l'éducatrice solidariste Anne Lampérière est très stimulant : Anne R. Epstein montre que les perspectives « antiféministes » revendiquées par Anne Lampérière convergent ponctuellement avec celles de ses contemporaines féministes modérées, avec lesquelles elle partage une forte proximité sociale, professionnelle et intellectuelle.

La deuxième partie met en relief la prégnance de la question sociale dans les engagements féministes de la première vague. De fait, un grand nombre de partisanes de la cause des femmes ont tout d'abord fait leurs armes sur le terrain de l'action sociale. Le constat des oppressions spécifiques subies par les femmes – tout spécialement dans le monde du travail – les pousse à porter les revendications du mouvement féministe dans divers espaces sociaux, militants et associatifs pour les unes, professionnels ou institutionnels pour d'autres. À cet égard, il est intéressant de constater l'émergence de certains clivages dans le féminisme, comme le note Françoise Thébaud dans son chapitre consacré à Marguerite Thibert. En charge des questions du travail des femmes au sein de l'Organisation internationale du travail (OIT), M. Thibert met en œuvre un féminisme d'expertise, qui tend à s'opposer au militantisme de femmes moins diplômées qui ne bénéficient pas de l'indépendance procurée par l'exercice d'un métier qualifié.

Enfin, la troisième partie met en évidence la dimension internationale ou internationaliste de certains engagements, notamment durant l'entre-deux-guerres. En particulier, la Société des nations (SDN) nouvellement créée offre aux militantes féministes un champ d'action inédit, le principe d'égal accès des sexes aux différents postes de la SDN étant inscrit dans son Pacte d'organisation. La contribution de Jean Elisabeth Pedersen donne en outre l'occasion de suivre la formation des

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

premières organisations internationales dédiées aux droits des femmes, à travers la trajectoire de Marya Chéliga. Femme de lettres polonaise exilée en France, elle participe à la fondation d'organisations féministes d'envergure tant sur le plan national qu'international, en cohérence avec ses convictions pacifistes, socialistes et libre-penseuses.

Cet apport de nouvelles connaissances biographiques et prosopographiques est d'autant plus appréciable que la plupart des contributions se font largement écho, permettant ainsi de reconstituer des réseaux de sociabilité et d'engagements militants tournés vers la cause des femmes, au cœur de ce que Christian Topalov appelle la « nébuleuse réformatrice » du début du 20e siècle. Toutefois, les archives n'éclairent souvent que certaines dimensions de ces trajectoires féministes, les documents relatifs à la vie personnelle et intime ayant rarement été conservés. Par ailleurs, on peut regretter l'hétérogénéité des contributions, dont certaines semblent manquer d'éléments de problématisation.

Marie Labussière –
Master PDI (ENS/EHESS)

Binard (Florence) – *Les Mères de la nation. Féminisme et eugénisme en Grande-Bretagne.* –
Paris, L'Harmattan, 2016 (Racisme et eugénisme). 246 p. Bibliogr. Index.

L'historienne Florence Binard consacre son ouvrage aux femmes intellectuelles eugénistes en Grande-Bretagne au tournant du 20e siècle et interroge les ressorts de leur engagement en faveur de cette cause. L'eugénisme est un courant de pensée, fondé par Francis Galton (1822-1911), qui s'inspire des travaux de Charles Darwin sur la sélection naturelle et des concepts de « lutte pour la vie » ou de « loi du plus fort » développés par Herbert Spencer (p. 37). Il se propose d'améliorer la race humaine et se décline en deux sous-courants : on distingue l'eugénisme négatif qui cherche à diminuer le nombre des individus considérés comme indésirables, de l'eugénisme positif qui encourage les mieux adaptés à avoir plus d'enfants. Soulignant la vitalité et la pluralité du mouvement féministe de l'époque, F. Binard s'interroge sur la place des femmes au sein du mouvement eugéniste et cherche à comprendre la façon dont ces dernières articulent pensée eugéniste et pensées de l'émancipation des femmes.

Pour cela, elle retrace, de manière détaillée, huit parcours de femmes intellectuelles qui ont toutes, sauf une, adhéré à The National Eugenics Education Society. Cette association, fondée en 1907 à Londres par le mathématicien et statisticien Karl Pearson (1857-1936), se donne pour objectif de « propager et d'approfondir les théories de Galton dont le but est d'améliorer les capacités mentales et physiques de l'espèce humaine » (p. 37). Mobilisant environ huit cents membres, dont la moitié de femmes, cette organisation dispose d'une certaine influence sur la société britannique de l'époque. Les femmes étudiées sont diplômées, réformistes dans leur majorité, mais entretiennent des rapports parfois opposés à la question du rôle social des femmes : certaines adoptent des positions résolument féministes alors que d'autres sont antiféministes, et au sein même des féministes, certaines mobilisent des arguments différentialistes pour valoriser le rôle des femmes dans le perfectionnement de la « race », tandis que d'autres véhiculent un discours plus égalitariste.

Après une introduction et un premier chapitre décrivant les mouvements féministes et eugénistes britanniques de l'époque, cinq chapitres de l'ouvrage sont consacrés à cinq portraits de femmes : Frances Swiney (chap. 2), Elizabeth Sloan Chesser (chap. 3), Edith Ellis (chap. 4), Arabella Kenealy (chap. 5) et Charlotte Cowdroy (chap. 6). Ces portraits traduisent la pluralité des articulations possibles entre eugénisme et féminisme : pour F. Swiney (1847-1922), c'est la supériorité féminine qui place les femmes au centre du dispositif de purification raciale en leur attribuant la responsabilité de bien sélectionner les partenaires avec lesquels elles se reproduisent. Dans le même esprit, E. Sloan Chesser (1877-1940) voit dans le rôle procréateur des femmes (« mères de la nation ») le pouvoir d'améliorer les capacités de l'espèce. Si ces deux femmes font de la reconnaissance de la supériorité féminine le support de revendications féministes (éducation mixte, droit de vote), A. Kenealy (1859-1938) et Ch. Cowdroy (1864-1932), au contraire, l'inscrivent dans une rhétorique antiféministe et s'en servent pour critiquer les dangers pour la « race » de l'éducation féministe.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

L'importance du rôle maternel dans les discours des femmes eugénistes s'explique par le contexte dans lequel s'inscrivent ces discours : la fin du 19e siècle est marquée par une baisse du taux de natalité, qui provoque des craintes de dégénérescence de la nation, favorables au développement des idées eugénistes. Le contexte de crise économique fait de l'entre-deux-guerres une période de recul pour les droits des femmes : elles sont sommées de retourner au foyer et de mettre au monde des enfants. En 1919 est promulgué « *The Sex-Disqualification Act*, qui permet aux autorités locales d'appliquer en toute légalité un système de *marriage bar* qui contraint les femmes à choisir entre mariage et carrière professionnelle en les obligeant à quitter leur poste dès qu'elles se marient au prétexte qu'être épouse et élever des enfants constitue un travail à plein temps » (p. 160-161). Si les femmes eugénistes ne s'accordent pas toutes sur ce que recouvre la maternité, elles la valorisent le plus souvent et cherchent à en faire un atout : soit pour revendiquer des droits pour les femmes en utilisant la dialectique droits/devoirs ; soit pour affirmer leur place centrale au sein du dispositif eugéniste. Enfin, le dernier chapitre de l'ouvrage est consacré à trois personnalités marquantes – Mary Scharlieb (1845-1930), Marie Stopes (1880-1958) et Stella Browne (1880-1955) – qui ont participé aux débats sur le contrôle des naissances et l'avortement. Ce chapitre montre comment cette revendication féministe peut s'inscrire dans une rhétorique eugéniste, non au nom de l'émancipation féminine et du droit des femmes à disposer de leur corps, mais dans la perspective de limitation de certaines naissances considérées comme indésirables.

Ce livre a le mérite de comparer des femmes dont le parcours est connu (M. Stopes) à d'autres qui n'avaient pas encore trouvé leur place dans l'historiographie (F. Swiney). En analysant avec finesse la diversité de leurs discours, il contribue à montrer la porosité entre féminisme et eugénisme. Cette remarquable étude mériterait d'être élargie à d'autres pays afin d'aborder le thème dans une perspective transnationale.

Anne Cova –
Université de Lisbonne,
Institut de sciences sociales (ICS-UL)

Machiels (Christine) – *Les féminismes et la prostitution (1860-1960).* – Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016 (Archives du féminisme). 330 p. Index. Sources et bibliogr.

Cet ouvrage propose une analyse comparative inédite des mobilisations pour l'abolition de la réglementation de la prostitution en France, en Suisse et en Belgique durant le siècle dernier. Il met en évidence le rôle central du féminisme dans les alliances complexes qui se nouent entre regroupements de femmes et d'hommes autour de la prostitution, de la sexualité, du régime des mœurs et des législations qui les encadrent. Ce nouvel éclairage sur l'histoire des féminismes permet de repenser leur rôle dans la fabrication du droit et du rapport des femmes à l'État, à partir de sources très diverses : des correspondances entre militantes, des brochures, des procès-verbaux des nombreux congrès des associations, des débats parlementaires ainsi qu'une abondante littérature consacrée aux paniques morales et aux entreprises de normalisation dans ces trois pays. L'analyse, parfois très touffue, souligne l'intrication des réseaux nationaux et transnationaux.

Si la condamnation de la prostitution réglementée par les mouvements abolitionnistes est unanime, elle vient de groupes aux visions diamétralement opposées, dont les alliances donnent toute sa force à cette mobilisation. Ainsi, le soutien des hommes – souvent des députés qui affirment leur féminisme comme Yves Guyot – mais aussi de femmes et d'hommes qui ne se disent pas féministes est essentiel dans la « croisade » abolitionniste, menée tambour battant par la charismatique Joséphine Butler et la Fédération abolitionniste internationale (FAI). Si Christine Machiels considère cette dernière comme une féministe, elle s'interroge sur la nature des alliances tissées avec des groupes plus conservateurs : « Au final, l'inspiration morale et religieuse de la croisade abolitionniste, source de railleries à l'extérieur comme de difficultés internes à la Fédération, constitue, de manière absolument contradictoire, un frein en même temps qu'un atout pour l'émergence d'une « révolte féminine » sur le continent » (p. 75). Le « caractère bourgeois du mouvement abolitionniste », qui « suscite pas mal de reproches, notamment de la part des socialistes et des syndicalistes » (p. 80), est également relevé pour interroger le féminisme du projet abolitionniste. On peut pourtant s'étonner que bourgeoisie et féminisme soient présentés comme antinomiques, d'autant que cette

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

opposition est historiquement constituée par l'antiféminisme, notamment des organisations socialistes et syndicales. C. Machiels voit également une contradiction dans le fait que ces femmes, qui se définissent comme des expertes de la sexualité féminine et qui ont réussi à établir un rapport de force nouveau avec les hommes/experts et médecins, restent attachées à l'idée d'une complémentarité entre les sexes.

La période qui suit l'éclosion de l'abolitionnisme dans les années 1880-1900 est marquée par la lutte contre le trafic des femmes (la « traite des blanches »), qui suscite une mobilisation sans précédent de l'opinion publique. En réponse aux crispations morales, les abolitionnistes endossent le rôle d'expertes forçant les gouvernements du monde occidental à mettre en place des lois pour protéger les nations de la prostitution venant de l'étranger. Cet appel à la défense d'une moralité publique leur permet de structurer des réseaux féministes transnationaux qui unissent leurs voix sur la question de la traite. Mais cette stratégie conduit à privilégier des mesures protectionnistes qui affectent particulièrement la liberté de circulation des femmes et qui semblent aussi donner raison aux ligues de moralité qui préconisent la surveillance des jeunes filles. On le voit, les lignes de clivage sont floues entre des visées émancipatrices et des pratiques de contrôle social.

Sous la direction de Ghénia Avril de Sainte-Croix, le Comité pour l'unité de la morale du Conseil international des femmes tente durant les années 1900 de dépasser cette tension en combinant le combat contre la traite et pour l'abolition de la prostitution réglementée. De même, la jonction entre abolitionnisme et droit de suffrage témoigne de cette vision d'émancipation des femmes, incarnée par la militante féministe antitraite et suffragiste Marguerite Witt-Schlumberger. Devant cet enjeu national qu'est la lutte contre la prostitution réglementée, le droit de vote des femmes devient le moyen de faire aboutir cette revendication phare des féministes. Et si la grande guerre contribue à faire resurgir les stéréotypes des femmes-prostituées, « qui trompent leurs maris mobilisés au front » (p. 121), alors que les soldats, qui en sont les clients, ont des « circonstances atténuantes », c'est aussi à ce moment-là que l'abolitionnisme international prend toute sa dimension féministe, avec comme figure de proue G. Avril de Sainte-Croix.

La période qui suit est plutôt celle d'une consolidation de l'argumentaire abolitionniste au sein de la Société des nations, une expérience politique inédite. C. Machiels considère que les propositions féministes de fermeture des maisons closes ou de législations de la traite relèvent de la régulation et du contrôle social des femmes par l'État. Paradoxalement, elle n'envisage pas que l'intervention féministe sur la morale publique puisse être l'élément déclencheur de politiques publiques abolitionnistes, ce qui est un peu différent et confère davantage d'agentivité à ces organisations, plutôt que de les considérer comme de simple relais de l'État.

De la même façon, plutôt que d'opérer une distinction entre groupes féministes et féminins, on peut s'interroger sur les effets de ces politiques publiques, ainsi que sur la nature des féminismes de cette période. Opposer féminin à féminisme, révolte à révolution, morale bourgeoise à double morale, égalité des droits et différence sexuelle comme le fait C. Machiels dans cet ouvrage revient en effet à utiliser un registre binaire pour qualifier des mobilisations multiformes. Et il s'avère que ce vocabulaire est plus limitatif qu'explicatif, puisqu'il ne permet pas d'expliquer les avancées nombreuses qui sont réalisées par ces femmes dans les domaines de l'éducation sexuelle, d'une morale plus égalitaire qui prenne en compte les préoccupations des femmes et pas seulement le plaisir masculin, et leur intervention auprès de l'État pour contester sa réglementation. Pourrait-on admettre que, loin d'accepter l'exclusion des femmes du suffrage comme une exclusion du politique, ces féministes abolitionnistes sont intervenues dans la sphère publique pour contester à l'État ses prérogatives sur le corps des femmes et sur leur sexualité ? Si l'ouvrage de C. Machiels ouvre des perspectives stimulantes pour réaliser une telle révision de nos analyses de cette période, on regrette que cette (ambitieuse) entreprise soit trop peu concluante.

Yolande Cohen –
Université du Québec à Montréal

hooks (bell) – ***Ne suis-je pas une femme ? Femmes noires et féminisme.*** Traduction d'Olga Potot. Préface d'Amandine Gay. – Paris, Éditions Cambourakis, 2015 (Sorcières) (1re éd. amér. : *Ain't I a Woman ? Black Women and Feminism*, Boston, South End Press, 1982). 304 p.

Ce grand classique du *black feminism* est traduit en français trente-quatre ans après sa parution. Les éditions Cambourakis

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

mettent ainsi à la disposition du public francophone un livre qui a fait date dans l'histoire politique et intellectuelle des États-Unis et qui soulève des problématiques résonnant avec force aujourd'hui en France où les analyses croisées du sexisme et du racisme se développent, se renouvellent et sont entrées dans le débat public. Fondé sur l'analyse de travaux, d'articles de presse, de productions culturelles et de témoignages, l'ouvrage est le résultat de la première recherche menée par bell hooks sur les oppressions subies par les femmes noires aux États-Unis. Il paraît en 1981 au terme d'une décennie marquée par la formation d'un mouvement féministe africain-américain en lien avec les mobilisations féministes et antiracistes. Au début des années 1980, alors que, comme b. hooks, des militantes accèdent – de haute lutte – à des positions universitaires, d'autres théories majeures du féminisme noir voient le jour, notamment les fameux *Women, Race and Class* d'Angela Davis[1] et *All the Women Are White, All the Blacks Are Men, But Some of Us Are Brave* dirigé par Gloria T. Hull, Patricia Bell Scott et Barbara Smith[2]. Comme ces auteures, adoptant un point de vue situé – celui de féministe noire –, b. hooks étudie dans une perspective sociologique et historique le statut social assigné aux femmes noires dans la société étasunienne. Ce faisant, elle construit un cadre théorique révélant les rapports de pouvoirs qui à la fois structurent cette société et déterminent la production des savoirs.

Le titre du livre, *Ne suis-je pas une femme ?*, reprend la question posée en 1851 par l'ancienne esclave Sojourner Truth interpellant féministes et abolitionnistes lors d'un *meeting* contre l'esclavage. « Lorsqu'on parle des personnes noires, l'attention est portée sur les *hommes* noirs ; lorsqu'on parle des femmes, l'attention est portée sur les femmes *blanches* », constate b. hooks (p. 45). Elle entend rompre avec le prisme sexiste et raciste qui invisibilise l'histoire, l'expérience et les luttes des femmes noires et élabore une approche permettant de mettre en lumière l'imbrication et l'interdépendance des rapports de genre et de race – approche aujourd'hui connue sous le terme d'« intersectionnalité » proposé par Kimberlé Crenshaw (1989). Elle procède en retraçant une généalogie de la société étasunienne pointant la dimension genrée de la logique capitaliste et de l'institution de l'esclavage colonial qui a assuré son essor (chap. 1 : « Sexisme et vécu des femmes noires esclaves »). Elle met en lumière le *continuum* liant sociétés esclavagiste et post-esclavagiste en examinant « la dévalorisation perpétuelle de la féminité noire » (chap. 2). Le racisme subordonnant les personnes noires est conçu non pas comme la survivance de préjugés individuels datés d'une époque révolue mais comme un système oppressif institutionnalisé, en évolution, différenciant et hiérarchisant les statuts sociaux selon la ligne de couleur *et* le genre. Analysant ce système établi au profit des hommes blancs, elle interroge la participation des groupes sociaux subordonnés à sa perpétuation, en particulier celui des hommes noirs (chap. 3 : « L'impérialisme du patriarcat ») et celui des femmes blanches (chap. 4 : « Racisme et féminisme, la question de la responsabilité »). Elle identifie pour finir les conditions qui permettraient selon elle une coalition entre féministes noires et blanches (chap. 5 : « Femmes noires et féminisme »). b. hooks construit ainsi une critique politique et théorique invitant d'une part à complexifier la compréhension prédominante du sexisme et d'autre part à appréhender la pluralité des rapports sociaux qui déterminent la condition noire mais aussi la condition blanche.

« Comment se réapproprier la parole et les concepts afin de les rendre opérants dans l'espace francophone ? » (p. 25), interroge l'intellectuelle afroféministe Amandine Gay dans la préface. Elle soulève ainsi les enjeux liés à la traduction de l'œuvre de b. hooks en français. L'histoire esclavagiste, coloniale et migratoire française est longtemps restée marginalisée dans les espaces dédiés à la production et à la transmission des savoirs. Cette marginalisation a limité la mise en regard des sociétés française et étasunienne et occulté leur généalogie commune dans l'histoire de l'Atlantique noir. Elle a participé à la perpétuation de ce qui est aujourd'hui couramment appelé « l'impensé de la race ». Cet impensé est aujourd'hui de plus en plus questionné par des mouvements sociaux antiracistes, décoloniaux, afroféministes, dirigés par des personnes racisées, s'inscrivant dans l'héritage politique et intellectuel formé dans les luttes anti-esclavagistes,

1. Angela Davis, *Women, Race and Class*, New York, Random House, 1981.
2. Gloria T. Hull, Patricia Bell Scott, Barbara Smith (eds), *All the Women Are White, All the Blacks Are Men, But Some of Us Are Brave. Black Women's Studies*, Old Westbury, Feminist Press, 1982.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

anticoloniales et antiracistes menées dans l'Hexagone mais aussi dans les colonies, les outremers et plus généralement les Suds. Des recherches de plus en plus nombreuses interrogent dans une perspective féministe les rapports sociaux de race qui organisent la société française d'hier et d'aujourd'hui. Elles soulignent la portée heuristique d'une approche intersectionnelle. Ce livre de b. hooks ne constitue pas seulement une archive de cette approche. Il propose un appareil critique politique et théorique qui continue à nourrir une analyse des rapports de pouvoir qui ne marginalise aucun groupe social, à commencer par celui des femmes noires.

Myriam Paris –
Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, CESSP

Evans (Elizabeth) – *The Politics of Third Wave Feminisms. Neoliberalism, Intersectionality, and the State in Britain and the US.* – Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2015 (Gender and Politics). VIII + 240 p. Annexes. Bibliogr. Index.

La recherche d'Elizabeth Evans analyse les mouvements féministes actuels, dits de la « troisième vague », en Grande-Bretagne et aux États-Unis dans un contexte néolibéral et « *post-backlash* » de regain d'intérêt pour l'activisme. Elle a, pour cela, effectué soixante-treize entretiens auprès de militant.e.s et a analysé les discours dans les médias *mainstream*, les magazines féministes, les espaces en ligne et les productions académiques auto-identifiées de la troisième vague. L'emphase est notamment mise sur les réactions et adaptations au néolibéralisme et aux appropriations des théories féministes de l'intersectionnalité par les groupes militants. Le chapitre introductif du livre propose une réflexion sur la résurgence de l'activisme féministe, de nouvelles organisations s'étant créées, opérant à tous les niveaux de la société, y compris dans les sphères étatiques. La notion de troisième vague est introduite comme concept non uniforme, qui se comprend dans un éventail de spécificités géographiques, idéologiques et historiques. N'ayant pas acquis la même résonance du côté des Britanniques que de celui des Étasunien.ne.s, comparer les situations de ces deux régions prend du sens dans une analyse critique du concept de vague.

La première partie du livre établit le contexte de son écriture. Le premier chapitre explore les interprétations variées de la notion de troisième vague grâce à un cadre typologique qu'E. Evans propose à partir des réflexions de ses interviewé.e.s. Elle met ainsi en évidence le fait que les militant.e.s les plus prompt.e.s à se réclamer de la troisième vague se reconnaissent principalement dans un cadre idéologique *queer* ou dans aucun cadre spécifique. Le deuxième chapitre cherche à donner les outils clés pour analyser et comprendre les débats actuels à l'intérieur de la troisième vague. Il est conduit par une critique normative des valeurs néolibérales, à la fois économiques et sociales, et considère les défis théoriques et pratiques que représentent le fait d'intégrer à l'analyse féministe le concept d'intersectionnalité. Le troisième chapitre montre dans quelle mesure le militantisme féministe s'est transformé et explicite les opinions des militant.e.s à l'égard de l'expansion du mouvement. E. Evans revient sur les tentatives de dé-stigmatisation des féministes et en souligne les ambivalences. Elle prend ainsi l'exemple des *SlutWalks*, qui encouragent les femmes à s'engager, mais qui fait aussi l'objet, selon les organisatrices, d'une réappropriation médiatique et « *fashion* » qui dépolitise la démarche.

La deuxième partie s'intéresse à l'importance de l'« inclusivité », à la lumière des débats concernant l'intersectionnalité. Le quatrième chapitre se concentre sur les catégories d'identités les plus saillantes au sein des débats féministes actuels : la race, les transidentités, la sexualité, l'âge, la classe et le handicap. Bien que les textes de la troisième vague illustrent généralement un engagement envers la diversité, E. Evans montre que certains groupes et identités sont plus valorisé.e.s que d'autres : les femmes ouvrières ne se reconnaissent pas dans la dynamique du mouvement, porté par des femmes diplômées des classes moyennes et supérieures, et les questions qui concernent les femmes en situation de handicap ne sont pas intégrées, ni dans les pratiques militantes ni dans la majorité de la littérature. En revanche, l'impact du *black feminism* est tangible, et l'inclusion des personnes trans est prioritaire dans les débats. Le chapitre cinq s'attarde sur la notion de « *sisterhood* », mot clé de la deuxième vague, contesté par les jeunes générations avec l'accent mis sur les dynamiques d'oppression entre femmes. Les hommes sont, par ailleurs, maintenant le plus souvent considérés comme essentiels au mouvement féministe, ce qui explique le déclin des organisations non mixtes. Le caractère hautement polémique des organisations pour « femmes-nées-femmes » seulement est aussi abordé et, parallèlement, celui de l'inclusion des personnes trans.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

La troisième partie du livre s'oriente vers les débats autour des interactions entre le mouvement féministe et les institutions politiques officielles. Le sixième chapitre aborde la réalité de la sous-représentation politique des femmes dans les assemblées législatives, ainsi que le point de vue des interviewées sur le sujet. Celles-ci se montrent peu engagées par cette problématique, voire même critiques, les mesures poussant à accroître la représentation des femmes favorisant disproportionnellement une minorité privilégiée de femmes. Le septième chapitre explore la façon dont les questions féministes sont prises en considération par les élu.e.s. L'accent est mis sur le fait que la relation entre représentation descriptive et représentation substantive des femmes est loin de se faire de manière évidente, les politicien.ne.s, même féministes, n'étant pas les mieux placé.e.s pour représenter les intérêts des groupes marginalisés. Le dernier chapitre se concentre sur la question spécifique du droit à l'avortement et notamment les tentatives des États d'en limiter son accès libre et gratuit, particulièrement aux États-Unis.

En analysant la troisième vague du féminisme, ce livre démontre comment les discours et pratiques féministes diffèrent aux États-Unis et en Grande-Bretagne, à la fois en termes de militantisme de terrain, d'attitude générale et d'engagement vis-à-vis de l'État. Cette recherche cartographie les activités et débats féministes et théorise les défis et opportunités que posent le contexte néolibéral et le concept d'intersectionnalité. Elle est ainsi d'un grand intérêt pour l'analyse des féminismes contemporains et demande maintenant d'être élargie à d'autres cas d'études.

Charline Rigault –
Université Laval, Québec

Butler (Judith) – *Rassemblement. Pluralité, performativité et politique.* – Paris, Fayard, 2016 (À venir/Histoire de la pensée) (1re éd. : *Note Toward a Performative Theory of Assembly*, Cambridge, Harvard University Press, 2015). 288 p.

À partir des manifestations qui se sont produites en Europe, aux États-Unis et au Moyen-Orient depuis le début des années 2010, Judith Butler s'interroge sur la place du « peuple » au sein de la vie politique contemporaine. Reprenant de manière critique les réflexions de Hannah Arendt sur la nécessaire « cohabitation » des pluralités au sein d'un monde commun ou d'Emmanuel Levinas au sujet de la vulnérabilité des êtres, l'auteure évoque les actions mises en œuvre par des corps qui se rassemblent dans un espace donné. Ces derniers rappellent aux gouvernant.e.s qu'il ne peut y avoir de « vies jetables » en démocratie, c'est-à-dire d'existences vouées indéfiniment à la précarité et considérées comme inutiles, insignifiantes. Le rassemblement devient dès lors un moment de « performativité politique » mettant au premier plan la « vie vivable » des individus (la vie digne d'être vécue par chaque être humain).

Dans *Trouble dans le genre*[1], la performativité est définie à travers les attitudes verbales et non verbales des *drag queens* (des hommes qui performent, qui parodient les attributs de la féminité) dont la seule présence au sein de l'espace public peut troubler la division binaire et normative de genre. J. Butler reprend ce concept pour penser les corps qui agissent ensemble en se rassemblant dans un espace donné mais elle ne se limite pas à traiter des masculinités, des féminités et des transidentités. L'auteure effectue des analogies entre les « performativités de genre » et les « performativités de la vulnérabilité ». De la même façon que certaines personnes rejettent à travers leurs discours et leurs comportements l'assignation de genre dont elles font l'objet, des groupes sociaux tels que les chômeurs/ses et les travailleurs/ses précaires, les migrant.e.s, les prisonniers/ères contestent les normativités exercées sur leur corps à travers des actions revendicatives, définies par J. Butler comme étant des « exercices performatifs » (p. 36). En s'appuyant autant sur les manifestations de la place Tahrir que celles qui ont eu lieu en Turquie en soutien aux personnes LGBT, l'auteure montre que, face à des pouvoirs autoritaires et aux politiques d'austérité néolibérales, des alliances entre minorités parfois antagonistes se créent pour l'obtention de droits communs : « On peut considérer le droit d'apparaître comme un cadre coalitionnel qui relie les minorités sexuelles et de genre aux populations précaires en général » (p. 39). On retrouve ainsi dans *Rassemblement* le concept de « coalition », également présent dans *Trouble dans le genre*, pour désigner des formes

1. Judith Butler, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, La Découverte, 2006.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

de résistance qui « surmontent les versions étroites de l'individualisme, sans être englouties pour autant dans des formes obligatoires de collectivisme » (p. 57). Ce ne sont pas tant les luttes « identitaires » qui priment dans les coalitions que les actions revendicatives pour « le droit d'avoir des droits ».

La notion de vulnérabilité ne renvoie pas à une ontologie mais à un ensemble de relations entre des individus ou entre des individus et des infrastructures au sein d'un espace donné. Les mobilisations montrent d'ailleurs que la vulnérabilité n'est pas le contraire de la force (p. 188). J. Butler rejette les visions misérabilistes considérant que les femmes seraient par essence des « êtres faibles » méritant d'être soutenues. Bien entendu, il ne s'agit pas de jeter le bébé avec l'eau du bain. Si l'usage du terme « vulnérabilité » peut être problématique, le fait de se détourner des questions politiques posées par les corps vulnérables l'est tout autant (p. 174-190). Ces derniers sont également dotés de capacité à agir (*agency*) et à résister aux normativités ainsi qu'aux actes de pouvoir qui s'exercent sur eux, y compris de manière silencieuse, à l'instar de ces prisonniers entamant des grèves de la faim, souvent au péril de leur vie, pour s'opposer aux conditions de détention. La performativité politique s'exerce au moment où les corps s'approprient les lieux de la manifestation, notamment lorsque leur accès est interdit. L'affrontement peut être direct, comme en Tunisie ou en Égypte durant l'année 2011 (p. 113-120), mais également indirect, comme en Turquie lors de l'été 2013 où, en réponse à l'interdiction de rassemblement énoncée par le gouvernement, un homme est resté seul face à la police, accompagné d'autres personnes postées isolement dans certains endroits de la place Taksim (p. 208-212). Ces derniers ont exercé une forme de performativité politique inédite, parodiant l'obéissance à travers l'expression publique de leur immobilité et de leur silence tout en utilisant leurs corps pour créer de nouveaux modes de résistances.

Si l'ouvrage a le mérite de rompre avec les visions culturalistes et différencialistes, tendant à réifier les appartenances et les clivages de classes, de « races » et de genre, l'interrogation critique de ces catégories gagnerait à aller plus loin. De la même façon que J. Butler se demande pourquoi les féministes universalistes qui défendent le droit des personnes transgenres d'apparaître librement n'apportent pas un soutien analogue aux femmes musulmanes voilées que l'on stigmatise dans les pays dits « laïcs », il nous semble également possible – sans se voir taxer de néocolonialiste – de questionner certaines approches postcoloniales évoquant la position des subalternes mais gardant un silence parfois criminel au sujet des discriminations et des violences dont sont victimes les personnes LGBT dans la région MENA (Middle East and North Africa). Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de J. Butler est une contribution précieuse pour penser les nouvelles configurations mobilisatrices, à partir d'une conceptualisation rigoureuse des pratiques sociales.

Jean Zaganiaris –
CRESC/EGE Rabat

Gardey (Delphine), Kraus (Cynthia) dir./eds.
– *Politiques de coalition. Penser et se mobiliser avec Judith Butler / Politics of Coalition. Thinking Collective Action with Judith Butler.* –
Zurich, Éditions Seismo, 2016
(Questions de genre/Gender Issues). 284 p. Bibliogr.

« À l'encontre des divisions, voire des affrontements, comment pourrions-nous, pauvres, femmes, minorités raciales, LGBTQI, sans-papiers, etc., nous rassembler dans des luttes communes ? [S]i nous décidions de nous rallier sous la bannière des "précaires", comme nouvelle formation identitaire, nous risquerions de perdre de vue les manières particulières dont la précarité est vécue dans le monde en tant que condition sociale et politique ». Ce passage, tiré de l'intervention inédite de Judith Butler qui clôt l'ouvrage, est une voie d'entrée possible dans l'ambitieux chantier qu'ouvre ce volume collectif. Son projet est double. Il s'agit en premier lieu d'aborder la question socialement pressante des formes possibles de mobilisation aujourd'hui. Dans le contexte de la mondialisation capitaliste qui exacerbe les inégalités et les conditions précaires, ainsi que la complexité des situations individuelles et collectives, les contributions réunies ici s'intéressent à la nécessité de concilier des intérêts parfois divergents dans les luttes émancipatrices. À distance des options du multiculturalisme et des politiques identitaires, est explorée la voie des « politiques de coalition » qui donne son titre au recueil. Mais l'ouvrage se propose également, en second lieu, d'explorer cette perspective dans le cadre d'une discussion des travaux de J. Butler par des

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

chercheur.e.s basé.e.s en Europe, donnant ainsi à voir un aperçu de l'actualité de la pensée butlérienne sur ce continent qui déborde la seule question de la réception française. C'est la raison pour laquelle il est entièrement bilingue anglais-français.

Le recueil se compose de trois parties : « Ouverture », « Expériences », « Perspectives ». Dans la première, Cynthia Kraus et Delphine Gardey situent les problématiques abordées. À cette fin, C. Kraus se concentre sur l'évolution du parcours théorique de J. Butler dont elle est spécialiste – rappelons qu'elle est la traductrice de *Gender Trouble* en français – et en fournit deux clés de lecture particulièrement intéressantes. Elle caractérise tout d'abord les développements butlériens comme le passage d'un programme de « déconstruction » à celui d'une « reconstruction ». La « performativité du genre » comme critique déconstructiviste a, dit-elle, débouché sur une ambition théorique de proposition constructive, à même de fournir une orientation pour les luttes : c'est la fonction de l'« éthique de la précarité ». Tout l'enjeu de cette dernière est de faire valoir un critère normatif alternatif à un quelconque fondement « identitaire » ou absolu, un critère qui soit donc sensible à la spécificité et la contingence historique des situations de chacun.e, mais qui puisse, malgré la fragmentation contemporaine des liens d'appartenance, valoir comme condition partagée et ouverture à l'autre. La force de la proposition butlérienne centrée sur le critère de la précarité tient donc aux promesses d'alliances qu'elle véhicule, par opposition à un repli particulariste renonçant au commun. En vertu de leur potentielle transversalité aux appartenances héritées en contexte néolibéral, vulnérabilité et précarité sont créditées de pouvoir reconfigurer les solidarités traditionnelles en proie au délitement, en faveur de « politiques de coalitions » à inventer. Quant au deuxième point souligné par C. Kraus, il a trait à l'importance persistante de l'intérêt pour le corps malgré l'infléchissement des thématiques – du genre à la précarité et à la vulnérabilité (corporelles). Or, dans la foulée de l'évolution butlérienne, c'est un déplacement similaire que suit l'ouvrage. Sans ignorer les approches féministes dont il s'inspire, les interventions qu'il regroupe articulent la problématique normative de la mobilisation collective bien au-delà de ce champ.

La deuxième partie rend compte de manière très intéressante de quatre expériences concrètes de luttes contemporaines qui s'appuient sur des coalitions : lutte des *Femmes en noir* et *Marche des fiertés de Belgrade* de 2011 en contexte serbe ; soutien mutuel entre « militantes féministes, *queer* et religieuses » en Turquie dans la période récente ; « rencontres entre sujets précaires, à savoir entre Palestiniens et Juifs Mizrahi (orientaux) » dans le contexte israélo-palestinien ; coalitions d'organisations non gouvernementales suisses luttant contre l'homophobie tout en véhiculant des présupposés racistes et impérialistes. De ces situations très différentes, il ressort un constat principal : tous ces cas de solidarités inédites, transcendant ponctuellement des clivages historiques pour aboutir à des alliances en apparence incongrues, témoignent de la difficulté pratique à dépasser certains antagonismes majoritaires, et notamment la prégnance des nationalismes contemporains.

La nécessité de penser des formes d'appartenance alternatives à celles des nations, des territoires, des « Cultures », des religions ou des sexes essentialisés, entre autres, s'impose ainsi avec plus d'évidence, et c'est à cette tâche critique que s'attelle la dernière partie sur le plan théorique. En somme, les auteur.e.s s'y interrogent sur le renouvellement des fondements des luttes politiques afin de prendre acte des lignes de force selon lesquelles la violence et la précarité sont distribuées aujourd'hui. De nouveaux outils conceptuels sont recherchés du côté d'un « droit d'être chez soi dans le monde » en dépit des identités figées, dans l'horizon d'un « global alternatif » et pluraliste, dans des « encorporations sub/alternatives » émergeantes en ce début de 21e siècle, enfin dans la vulnérabilité comme condition partagée et la précarité comme condition produite – et non comme identité.

En tirant profit des réflexions butlériennes pour aborder la question de la mobilisation collective de manière générale, cet ouvrage constitue une intervention notable et originale dans un débat contemporain hautement complexe. Certes, entre la discussion des concepts butlériens et la combinaison de travaux empiriques et théoriques, on s'éloigne parfois du fil conducteur, comme le souligne d'ailleurs D. Gardey elle-même. Pour autant, il faut saluer la cohérence de la démarche avec son objet, dans la mesure où la diversité des contributions rassemblées, associée au bilinguisme de l'ouvrage, permet de dépasser des divisions disciplinaires et linguistiques actives en Europe, au profit d'échanges plus inclusifs. Au

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

final, on y gagne une hauteur de vue informée de situations concrètes, invitant au dialogue avec d'autres paradigmes théoriques.

Claire Grino –
Université de Californie, Center for Science, Technology, Medicine and Society

Montañola (Sandy), Olivesi (Aurélie), eds – ***Gender Testing in Sport. Ethics, Cases and Controversies.*** –
Abingdon, Routledge, 2016 (Ethics and Sport).
XIV + 196 p. Index.

L'ouvrage *Gender Testing in Sport* propose une mise en perspective, ambitieuse mais réussie, du « cas » complexe de Caster Semenya, cette athlète sud-africaine suspectée de n'être pas une « vraie » femme à la suite de son éclatante victoire sur le 800 mètres des championnats du monde d'athlétisme à Berlin en 2009. Les différentes contributions reconstruisent et décryptent les logiques à l'origine de cette « affaire », identifient les protagonistes en jeu et les fonctions sociales et politiques jouées par cette situation d'intersexuation supposée. Pas simplement étudiée pour elle-même, cette figure sportive est construite comme un analyseur de la façon dont le genre « travaille » l'espace sportif et plus généralement la société.

Avec les premiers chapitres de l'ouvrage, au travers des « transgressions », des doutes et des soupçons que produit cette « affaire », on comprend bien comment les institutions sportives, leurs cadres juridiques et réglementaires, mais aussi la médecine, construisent un arbitraire de normes corporelles. Le « cas » de Caster Semenya résulte en effet de la bi-catégorisation sexuelle du monde sportif et de son « économie de la différence corporelle » et, en retour, il l'interroge. Ainsi, la quadruple transgression qui émerge de l'apparence corporelle inhabituelle de cette athlète (en référence aux catégories communément admises du sexe, de la sexualité, de l'âge et de « race ») produit des doutes très largement partagés dans l'esprit des autorités sportives, comme dans l'opinion publique, et va être utilisée par l'IAAF pour justifier la nécessité d'un test de féminité.

Mais cette combinaison de transgressions ne saurait être décryptée en référence aux seules dimensions règlementaires : s'y jouent les identités et les imaginaires nationaux, mais aussi l'histoire du sport. En resituant le « cas » Semeya dans l'histoire des tests de féminité mis en place par le monde du sport, Anaïs Bohuon et Eva Rodriguez soulignent à quel point sexe et hormone apparaissent comme les outils d'« une police de la testostérone ». En reconstituant l'histoire de l'intersexuation et des réponses médicales et juridiques qui y ont été apportées depuis le 19e siècle, en Europe et dans le monde, Laurence Brunet et Muriel Salle montrent comment, plus généralement, médecine et droit ont envisagé les identités de sexe, en pointant leur caractère labile pour la période contemporaine. L'« affaire Semenya » constitue un miroir exemplaire de toute cette histoire.

Les cinq chapitres suivants, qui étudient la couverture médiatique du « problème » posé à l'occasion de cette victoire sportive, au plan international (Afrique, Australie, Canada, États-Unis, Europe), permettent d'identifier la fonction jouée par cette « affaire », les rapports de force à l'œuvre entre les différent.e.s protagonistes, et le poids de l'histoire coloniale. On peut en effet saisir l'« affaire Semenya » comme « un moment discursif », précisément parce qu'elle crée une aporie là où il n'y avait pas de questionnements et parce qu'elle laisse la possibilité d'entendre des discours alternatifs concernant la pertinence de la séparation des sexes en sport et la naturalisation des différences à l'origine de cette séparation (Aurélie Olivesi). En analysant selon une perspective foucaldienne la fonction jouée par l'hypothèse de l'intersexuation de Caster Semenya, Fabien Rose souligne à quel point elle révèle le fonctionnement du système genre/sexe d'une part et permet, d'autre part, de rendre intelligible le genre en le naturalisant. « L'intersexuation représente une manière commode et moins risquée que d'autres de faire sens d'un genre autrement inintelligible » (F. Rose). Par ailleurs, l'existence même d'un discours médiatique transnational, porté par différent.e.s acteur.trice.s, créant des conflits de normes, de valeurs et de légitimités, interroge le fonctionnement médiatique, en particulier dans son rapport aux sources et aux valeurs de vérité et d'objectivité (Sandy Montola). Les discours interpellent et les silences aussi. Silences et prisme postcolonial apportent d'autres clés de compréhension de cette figure sportive sud-africaine, comme l'évoque Elaine Salo. Le silence constitue également une manière d'étudier comment une décision juridique inexpliquée peut être à l'origine de discours médiatiques et institutionnels qui donnent l'opportunité d'initier le grand public à la construction du genre (John Sloop).

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

Mobilisant des perspectives situées aux confluents de problématiques institutionnelles, médiatiques, juridiques, politiques, historiques et sociales, avec des chercheur.e.s aux bagages disciplinaires variés (sciences politiques, sciences de l'information, sociologie, histoire, droit) et qui proviennent de pays et de continents différents (Europe, Canada, États-Unis, Afrique du Sud), cette analyse pluridisciplinaire et internationale dépasse ainsi très largement le « cas » Semenya.

Carine Érard –
Université de Bourgogne, IREDU

Revillard (Anne) – ***La cause des femmes dans l'État. Une comparaison France-Québec.*** – Fontaine, Presses Universitaires de Grenoble, 2016 (Libres cours. Politique). 272 p. Figures. Illustrations. Bibliogr.

L'ouvrage d'Anne Revillard, issu de sa thèse de doctorat, se propose de mettre au jour à partir d'un travail comparatif entre la France et le Québec les logiques propres des institutions dédiées à la cause des femmes dans l'État. En s'intéressant au déploiement de la politique contestataire à l'intérieur des espaces institutionnels, cette recherche marque une rupture avec les cadres d'analyse dominants du féminisme d'État, appréhendé jusqu'alors surtout sous l'angle de sa capacité à concrétiser les objectifs d'un mouvement des femmes pensé comme extérieur à l'État.

À partir d'une enquête menée par entretiens semi-directifs et exploration d'archives, l'auteure retrace l'histoire de ces institutions, mettant en évidence des facteurs communs pour expliquer leur genèse et leur pérennisation en France et au Québec : initiatives militantes au sein et en dehors de l'État prenant appui sur une dynamique internationale ; affectation d'une administration et d'un budget ; dépendance au sentier tracé par les politiques déjà adoptées. Elle pointe également la position mineure que ces institutions occupent dans la hiérarchie institutionnelle étatique des deux pays (administration de soutien restreinte ; budget d'intervention limité, voire nul) et ce, en dépit de l'évolution de leur personnel administratif vers un profil moins militant.

L'approche comparative permet dans le même temps à l'auteure de cerner les atouts et faiblesses structurelles spécifiques à chaque contexte national. Même s'il connaît un bon ancrage territorial favorisant sa pérennisation, le développement du féminisme d'État en France (chap. 1) apparaît singulièrement entravé par la fragmentation de sa base institutionnelle, à laquelle il faut ajouter l'instabilité de ses instances consultatives et de sa fonction ministérielle. Inversement, le féminisme d'État québécois (chap. 2) bénéficie depuis les années 1970 d'une architecture institutionnelle stable et resserrée, organisée autour du secrétariat d'État à la condition féminine et d'un organisme au statut consultatif (le Conseil du statut de la femme) disposant d'importantes ressources humaines. Sa forme d'ancrage interministériel, peu connu jusque récemment dans le cas français, lui offre également des marges de manœuvre supérieures.

Une fois l'histoire de ces institutions retracée, A. Revillard explore la définition de la cause des femmes dans l'État en s'intéressant au contenu et au processus d'élaboration des orientations politiques portées par ces instances. Le statut gouvernemental des institutions du féminisme d'État – souvent pensé de manière univoque et simplificatrice comme facteur de dépolitisation de la cause – est envisagé ici autant comme un cadre contraignant les marges de manœuvre des fémocrates que comme un pourvoyeur de ressources : il met en effet à leur disposition une véritable « boîte à outils cognitive » avec laquelle elles peuvent intervenir dans le processus d'élaboration des politiques publiques. L'auteure étudie alors la manière dont les différentes « composantes cognitives » portées par différent.e.s acteur.trices (c'est-à-dire les associations, les femmes qui s'adressent aux instances régionales et aux services d'information, les organisations internationales, la recherche) sont mobilisées diversement par les fémocrates dans la construction des politiques promues selon le contexte national (chap. 3).

Cette approche configurationnelle permet de discerner un référentiel d'action publique distinct selon les cas nationaux (chap. 4). A. Revillard montre qu'en France, le référentiel de l'égalité professionnelle domine : les interventions étatiques en faveur de l'égalité se centrent principalement sur la sphère professionnelle. Cette orientation apparaît comme une réaction à un corporatisme familialiste conservateur solidement ancré dans l'appareil d'État, hostile au mouvement féministe, et qui rend l'inflexion de la politique familiale ardue. Au Québec, le référentiel centré sur l'autonomie économique inclut certes un dispositif ambitieux d'équité salariale mais également d'autres modalités d'interventions

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

étatiques en dehors de la sphère professionnelle (politiques sociales et familiales) afin d'assurer la sécurité économique des femmes. Cet élargissement du périmètre d'intervention dans le cas québécois tient, selon l'auteure, à deux facteurs : d'une part, la présence d'organisations porteuses de revendications familiales au sein du mouvement des femmes et, d'autre part, une institutionnalisation plus tardive des intérêts familiaux.

A. Revillard explore ensuite les modalités d'actions de ces institutions qu'elle qualifie de « militantes » (chap. 5), refusant de les réduire à un statut de simples chambres d'enregistrement de revendications venues de l'extérieur de l'État. Faiblement dotées en moyens d'intervention, ces dernières doivent agir par le truchement d'une politique intersectorielle pour influer le cours du droit et des politiques publiques. L'expertise apparaît alors pour ces institutions marginalisées comme un répertoire stratégique de choix, à la fois vecteur de crédibilité et support d'une parole critique. De plus, la politique d'effectivité des droits – qui passe par la mise en place de dispositifs d'information juridique en direction des femmes – ainsi que la politique de transformation culturelle – qui repose sur un travail de manipulation des symboles – impliquent l'usage de répertoires d'actions proches de ceux mobilisés par les associations (chap. 6). Ces modes d'intervention contribuent à donner à cette action publique un visage militant : loin d'être une seule entreprise symbolique, ces politiques s'inscrivent dans une véritable démarche de transformation du statut social et de la situation matérielle des femmes.

La démonstration du caractère militant de ces institutions, étayée par le matériel empirique, permet ainsi à l'auteure d'envisager leur potentiel d'appartenance au mouvement des femmes. A. Revillard montre néanmoins que le projet porté par les institutions du féminisme d'État propose, et encore plus franchement dans le cas français, une définition spécifique, normative et excluante, de la cause des femmes (chap. 7) : la promotion de la femme « moderne », incarnée par la figure d'une femme jeune, originaire de la société concernée, salariée, valide, en couple hétérosexuel (et, pourrait-on ajouter, cisgenre). L'inclusion de différentes catégories de femmes socialement minorisées, interrogée par la montée en puissance des politiques publiques antidiscriminatoires, se heurte en effet à maints obstacles, comme en attestent les formes d'appropriation de la « question » du voile et de la prostitution par le féminisme d'État. De ce point de vue, la réactivation d'une rhétorique moniste postulant l'incommensurabilité de la domination masculine comparée aux autres rapports sociaux de domination pour légitimer le maintien d'institutions spécifiques dédiées à la cause des femmes apparaît comme un puissant frein à l'appropriation d'une définition plus inclusive de la cause des femmes.

L'ouvrage, en transformant les catégories d'entendement du féminisme d'État, apporte une nouvelle pierre à l'édifice des travaux récents attachés à décloisonner l'analyse des mouvements sociaux. Fort de ce parti pris épistémologique, il fournit des éléments de réflexion précieux pour penser l'institutionnalisation de la cause des femmes. Solidement étayé d'un point de vue empirique, avec une démarche comparative dûment menée, il constitue une contribution de référence à la sociologie de l'action publique et des mouvements sociaux et bien entendu au champ des recherches sur les mouvements de femmes/féministes.

Bérengère Savinel –
Sciences Po Toulouse, LaSSP
ENS, Centre Maurice Halbwachs

Herman (Elisa) – *Lutter contre les violences conjugales. Féminisme, travail social, politique publique.* Préface de Rose-Marie Lagrave. – Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016 (Le Sens social). 310 p. Annexes.

Issu d'une thèse de sociologie, cet ouvrage se donne pour objet de comprendre comment la cause des violences conjugales a été construite puis traduite en politiques publiques, autrement dit, de retracer les processus par lesquels cet enjeu est devenu un problème social, public et politique. Implicitement, il s'inscrit dans une sociologie des mouvements sociaux et des problèmes publics, dans une approche analogue à celle qui plaide pour une « constitution » plutôt qu'une « construction » des problèmes.

Selon Elisa Herman, l'explication de la constitution de cette cause par l'action militante est tout à fait centrale mais non suffisante. En effet, l'auteure appréhende le féminisme dans sa pluralité – en termes d'espaces et de modalités d'engagement – et met en évidence l'existence de réseaux et de multipositionnements dans trois sphères sociales : militante, politique et académique. Il ne s'agit pas seulement, pour elle, de montrer la

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

porosité de ces trois sphères, mais également, en mobilisant la notion de transfuge, les passages individuels d'actrices d'une sphère à une autre. La thèse de cet ouvrage est la suivante : cette construction de la cause et sa politisation ne se réalisent qu'à la condition que ces trois sphères, relativement autonomes, entrent en convergence.

Ce livre s'attache ainsi à décomposer et analyser les « étapes de construction des politiques actuelles de lutte contre les violences conjugales ainsi que leur mise en œuvre concrète » (p. 261). En ce sens, l'auteure développe, dans un premier chapitre, une approche socio-historique de l'objet, en retraçant jusqu'en 2014 la constitution d'un nouvel « intolérable » historiquement situé. L'attention se porte alors essentiellement sur les mobilisations féministes et leurs travaux de cadrage mais E. Herman reprend la notion de division du travail militant pour montrer la partition – hiérarchisée – du répertoire d'action entre promotion de la cause et prise en charge directe des femmes victimes. Le deuxième chapitre élargit la focale en mettant en exergue la légitimation de l'enjeu permise par la sphère universitaire ainsi que le rôle non négligeable des actrices du féminisme d'État dans le lent et complexe processus de traduction de la cause en politique publique. Il montre alors la « coproduction » de cet enjeu par des acteurs et actrices issu.e.s de différentes sphères dont les relations sont ambivalentes : à la fois très étroites mais discrètes car potentiellement stigmatisantes. En se concentrant sur la sphère militante constituée par les associations de lutte contre les violences conjugales, le troisième chapitre décrit les variations historiques et locales de ces structures – notamment le passage d'un modèle plutôt « militant » à un modèle davantage « professionnel » – tout en les liant aux socialisations et aux trajectoires de militantes fondatrices. Un quatrième chapitre interroge alors les transformations du travail social engendrées par la professionnalisation d'actrices qui vont désormais pouvoir « vivre *de* et *pour* la cause des femmes » (p. 168). Cependant, celles-ci ont des profils variés et la construction d'un groupe professionnel relativement unifié ne va pas de soi mais passe par une socialisation visant à « l'appropriation du cadre d'interprétation féministe » (p. 215). Il ne s'agit ainsi plus seulement de sociologie du militantisme mais également d'une analyse d'un « groupe professionnel », comme le montre l'emploi de la notion de « carrière » à la fois au sens militant et professionnel. L'auteure nous invite alors à repenser les façons habituelles d'aborder l'engagement associatif et/ou militant et à questionner la validité d'un « creux de la vague » face à un engagement professionnalisé certes plus silencieux mais quotidien. Cependant, ce double aspect n'est pas sans paradoxe pour ces travailleuses qui sont prises dans une tension entre militantisme féministe et professionnalisation, et de ce fait, dans des conflits de légitimité entre normes du travail social et normes d'un « travail social féministe ». Par ailleurs, l'institutionnalisation qui transforme ces associations en « quasi-délégation[s] de service public » (p. 225) les soumet aux normes et logiques budgétaires de la « nouvelle gestion publique », qui entrent souvent en conflit avec leurs idéaux militants (chap. 5). Ainsi, le sixième et dernier chapitre s'intéresse aux changements dans les politiques publiques, notamment en termes d'impératifs budgétaires, ainsi qu'à leurs effets sur les politiques publiques de lutte contre les violences conjugales. L'auteure voit dans ces évolutions l'un des facteurs expliquant l'injonction à l'autonomie, en particulier économique, faite aux femmes prises en charge, les poussant à accepter des « emplois appartenant aux secteurs les plus pénibles et les moins qualifiés du marché du travail » (p. 271), au risque d'accentuer leur précarité. Un dernier apport de ce livre, qui nous permet de souligner toute sa portée, tient ainsi à la volonté de son auteure de replacer la traduction de la cause militante en action publique dans le contexte d'une évolution plus large des politiques publiques, ce qui nous permet d'interroger la spécificité des politiques du genre.

Ainsi cet ouvrage nous apporte-t-il des clés d'analyse pour comprendre la constitution d'un problème public des violences conjugales en France, mais à la lumière desquelles de nombreuses autres mobilisations peuvent être analysées. Sans rien retirer à tous ses apports, une interrogation d'ordre méthodologique peut toutefois être soulignée. En effet, si l'auteure décrit les matériaux utilisés et fait preuve de réflexivité quant à ses fonctions au sein du terrain, on peut regretter de ne pas être informé.e.s du rapport de la sociologue à l'objet et au terrain en amont, alors même que l'ouvrage traite notamment des liens entre militantisme et sphère académique. Si ces rapports ne sont pas problématiques en soi, leur explicitation est tout à fait essentielle, en particulier dans le cas d'enquêtes ethnographiques au sein de groupes militants.

Stéphanie Archat –
Université Paris-Dauphine,
Université de recherche PSL, IRISSO

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

Cahen (Fabrice) – *Gouverner les mœurs. La lutte contre l'avortement en France, 1890-1950.* – Paris, Ined Éditions, 2016 (Études & enquêtes historiques). 416 p. Figures. Sources et bibliogr. Annexes. Index.

Le livre de Fabrice Cahen, issu d'une thèse de doctorat soutenue en 2011, propose une histoire fouillée et documentée de l'opposition à l'avortement, depuis sa mise en branle à la Belle Époque jusqu'à l'échec de ses projets au milieu du 20e siècle, en passant par son apogée sous le régime de Vichy et dans l'immédiat après-guerre. Au cours de ces décennies se mobilise un large réseau d'acteurs publics et privés, qui font continûment appel au rôle des institutions politiques. La construction de ce problème public est précisément le fil conducteur que prend l'auteur pour mener une approche systématique de l'opposition à l'avortement. En analysant la cause sous l'angle de l'effectivité de l'action publique, et donc en questionnant la gouvernabilité des comportements reproductifs et de la démographie, ce travail relève au moins deux paris : l'articulation de démarches d'histoire et de sociologie politique ; une approche élargie des politiques publiques.

L'introduction donne pleinement accès à l'atelier de l'historien. Le stimulant état de l'art qu'il dresse n'omet ni l'histoire des femmes et la sociologie du genre, ni une perspective internationale. Il s'appuie sur une variété de sources écrites, principalement des publications des différents corps professionnels investis dans la lutte ainsi que des archives des services centraux de l'État et des administrations publiques. Outre le souci de rigueur et de clarté dans l'écriture (justification des termes, usage de schémas et de tableaux, etc.), la réflexivité du chercheur est manifeste : des remarques et précautions méthodologiques parsèment le développement, notamment sur l'analyse de réseaux et la prosopographie. En revanche, on ne perçoit pas bien l'usage qui est fait des sources orales recueillies pour étayer l'étude du traitement des avortées à l'hôpital après 1945. J'aurais par ailleurs apprécié de trouver plus régulièrement des matériaux bruts, inégalement répartis dans le livre, qui offrent une approche incarnée et dynamisent la lecture.

Le livre, qui se divise en quatre parties, prend pour point de départ la période charnière de la fin du 19e siècle, lorsque les représentations de l'avortement – une « anomalie sociale », un phénomène sporadique – basculent vers le « fléau social », estimé cause de la « dépopulation ». Cette requalification de l'objet, fruit d'une mise en chiffres et en discours diffuse, suscite une aversion consensuelle parmi « populationnistes et moralistes, natalistes et hygiénistes, experts masculins et militantes féministes » (p. 112). Elle accompagne la naissance d'une mobilisation collective qui, désireuse d'annuler la « prohibition souple » caractérisant au tournant du siècle tous les maillons de la chaîne judiciaire, poursuit l'édification d'une action énergique organisée par l'État.

La deuxième partie adopte une perspective diachronique, très profitable au raisonnement, pour appréhender, en premier lieu, les composantes professionnelles de la mobilisation, les motivations des acteurs, leurs interactions et différends, en second lieu leur programme de lutte : l'auteur soutient qu'il existe à travers le temps une « chaîne longitudinale » (p. 180) entre ceux qui diffusent une rhétorique de l'urgence face au « déferlement » de l'avortement. Dans la diversité des organisations et des groupes professionnels engagés (dont des professions juridiques et politiques, des hommes d'Église) apparaît une nette prédominance des médecins, surtout spécialistes de la procréation. La recherche conclut, sans surprise, à « une affaire d'hommes » multipositionnés (en divers univers sectoriels, mais aussi politiques, culturels, religieux) et dotés d'un pouvoir d'influence, qui s'appuient sur ces ressources pour chercher à renforcer l'appareil d'État. Contre toute homogénéisation de la nébuleuse anti-avortement, l'analyse affine les orientations doctrinales des populationnistes (natalistes, familialistes, chrétiens, libres penseurs, etc.). Face à ce qu'ils voient comme une inertie de l'action publique, ces groupes de pression prônent des mesures éclectiques de coercition et de réparation, selon trois registres d'action étatique que l'historien qualifie de matérialiste, idéaliste et institutionnaliste.

À partir de l'entre-deux-guerres, l'aversion se fait haine de l'avortement devenu ennemi de la nation. Phénomène passionnel qui atteint son sommet avec la « période noire » 1938-1947 et sa spirale répressive, « une expérience limite à valeur paradigmatique » (p. 295). La troisième partie souligne ainsi comment, mené par l'Alliance nationale contre la dépopulation – et son fer de lance Fernand Boverat, à propos duquel on peut ici apprécier l'analyse des déterminants de l'engagement –, le camp anti-avortement profite de l'affermissement du pouvoir exécutif comme du

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

bouleversement des mécanismes judiciaires et parlementaires pour procéder à une surenchère punitive *via* une rationalisation de la lutte. En plus des dispositifs dédiés à la traque des avorteurs (brigades spéciales, méthodes policières telles la « technique de l'appât » et la perquisition des registres hospitaliers), une thèse forte de l'auteur concerne le concours des populations au système répressif et le « nouveau type de relations » qui les lient aux autorités policières et judiciaires (p. 265). En croisant les échelles d'analyse, il offre un argumentaire très fin sur la manière dont le cadre normatif national tire parti du contrôle social traditionnel au sein des microcosmes communautaires et, dialectiquement, comment des individus se saisissent, pour des mobiles divers, d'une délation peu coûteuse.

La dernière partie s'attelle à une période négligée par l'histoire, qui court de 1945 à l'émergence de Maternité heureuse. Alors que l'enjeu démographique se tasse et que les élus se désintéressent quelque peu de la question, les entrepreneurs de lutte, réunis en 1946 au sein d'une commission interministérielle chargée de combattre l'avortement, substituent au volet répressif, nettement affecté, un cadrage moral qui se fonde sur les pôles santé publique et éducation. Après une passionnante réflexion sur la première vraie enquête statistique sur l'avortement, qui questionne l'équilibre entre convictions politiques et scientifiques de Jean Sutter (médecin, démographe, membre de ladite commission), l'auteur s'arrête dans le dernier chapitre sur un support éducatif pour le moins singulier, le film de fiction *Le vrai coupable* (1951). Belle surprise que l'analyse subtile du scénario, qui révèle la mission de redresseur moral et pédagogue confiée aux médecins, agents stratégiques des politiques renouvelées de la maternité et de gestion des populations : il faut alors cibler les subjectivités.

La richesse du livre de F. Cahen réside dans l'analyse transversale des mécanismes de répression comme de « résistance du fait abortif », permettant de mesurer l'écart entre les (projets de) réformes et le traitement effectif des affaires. Pour cela, il maintient tout du long son regard sur des acteurs clés de la prohibition à différents niveaux et leurs marges de manœuvre respectives, qu'il s'agisse des réactions dans les hôpitaux (mesures ségrégatives, punitives, salvatrices), ou bien de l'esprit de mansuétude persistant des tribunaux à l'égard des avortées. De même qu'il n'omet pas de resituer la question dans le contexte international, à l'autre bout, l'historien prête attention à l'échelon local, exemples à l'appui, comme lorsqu'il analyse les « penchants missionnaires » des gendarmes. Le livre égraine quelques supports d'une entreprise morale de dissuasion, qui donnent d'ailleurs le sentiment d'une curieuse familiarité avec les stratégies contemporaines des antichoix (instrumentalisation des chiffres et d'images de fœtus, rapportés à « la destruction d'un stock d'êtres humains », p. 79).

Le seul regret que m'inspire cette lecture, mais qui est davantage un reproche collectif, est sa contribution à une histoire de l'avortement centrée sur les facteurs institutionnels, le point de vue des élites masculines. L'absence chronique (et ironique) des femmes, bien peu actrices dans cette historiographie, rappelle que, pour comprendre le fonctionnement de l'arsenal anti-avortement, il faut se préoccuper des phénomènes individuels et collectifs de résilience. F. Cahen amorce du reste une réflexion sur la façon dont les femmes échappaient aux tribunaux, donnant de savoureux indices sur les tactiques de camouflage des avorteuses. À n'en point douter, l'ouvrage est une contribution majeure à l'histoire du contrôle des corps féminins.

Lucile Ruault –
Université Lille 2, CERAPS

Jakšić (Milena) – ***La traite des êtres humains en France. De la victime idéale à la victime coupable.*** –
Paris, CNRS Éditions, 2016. 304 p. Bibliogr.

Milena Jakšić propose à ses lecteurs et lectrices d'appréhender la traite des êtres humains au fil d'une problématique originale et déroutante : celle de la « production sociale [d'une] absence » (p. 13). Cette absence, c'est celle de la victime de la traite dans les instances pourtant chargées de la défendre ou de l'administrer. La démonstration repose à la fois sur l'examen des épreuves qui jalonnent la carrière des victimes de la traite, ainsi que sur l'étude des différents cadrages de la cause dans les mobilisations nationales et internationales. En mobilisant à la fois la sociologie pragmatique et la sociologie des mobilisations, M. Jakšić montre les différents déplacements par lesquels la « victime idéale » de la traite se transforme en une « victime coupable ». L'enquête menée par l'auteure combine plusieurs terrains, explorés par le biais

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

d'entretiens, d'observations ou d'un travail d'archives.

L'auteure s'intéresse tout d'abord à la reconnaissance des victimes de la traite par les instances chargées de les identifier. Elle montre ainsi que les deux épreuves marquant la carrière de la victime, celle de l'identification puis de sa certification en tant que victime de la traite, sont le produit d'opérations de catégorisation et de qualification de plusieurs instances en relation les unes avec les autres, que l'auteure désigne par le terme d'« administration distribuée » (p. 32). Il s'agit des services de police, des associations d'aide aux personnes prostituées, qu'elles soient abolitionnistes ou libérales, et des services de la préfecture de police. L'ensemble de ces acteurs ont en commun la défiance vis-à-vis des victimes, suspectées d'être coupables de racolage ou de séjour irrégulier, ainsi que la référence à une victime idéale de la traite des êtres humains, caractérisée par sa jeunesse, sa naïveté, sa vulnérabilité ainsi que sa passivité. Cette convergence des représentations de la victime s'explique par les relations d'interdépendances nouées par les associations étudiées par l'auteure avec les services de police et ceux de la préfecture. Qu'elles soient abolitionnistes ou libérales, les associations sont dépendantes des services de police quand il s'agit de faire accéder une personne au statut de victime de la traite et ont donc intégré les attentes de la *street-level bureaucracy* à leurs pratiques d'identification des victimes. Surtout, la victime reconnue au terme de ces épreuves n'est pas la victime de la traite, mais celle de proxénétisme : le cadre législatif de l'action policière est avant tout l'incrimination de proxénétisme et/ou de racolage, et les associations assistant les victimes de la traite sont des associations d'aide aux personnes prostituées. La victime de la traite s'efface devant la prostituée.

Cette tension entre une victime suspecte et une victime idéale, et cette confusion entre traite et prostitution, structurent également la deuxième partie de l'ouvrage, consacrée aux cadrages de la traite aux niveaux international et national. À partir de l'étude de la « topique de dénonciation » (p. 132) de la traite, M. Jakšić montre la porosité entre la cause de la traite et celle de la prostitution, tant dans les arènes des organisations internationales que dans le contexte français. La lutte contre la traite constitue une cause acceptable pour les organisations internationales abolitionnistes comme libérales, les unes mobilisant la domination masculine pour faire émerger la figure de la victime, les autres distinguant la prostitution libre de la prostitution forcée afin de constituer en victime la personne se prostituant sous la contrainte. Dans le cas de la France, la cause de la traite a été initialement publicisée par le biais de la dénonciation de l'« esclavage moderne ». Cependant, c'est bien la prostituée qui prête ses traits au visage de la victime de la traite tel qu'il est dessiné au fur et à mesure de la mobilisation contre le phénomène en France. La confusion entre la victime de la traite et la prostituée participe alors à cliver la mobilisation, entre mouvements abolitionnistes d'un côté et organisations ne condamnant que la prostitution forcée de l'autre.

La figure de la victime idéale ne se trouve que rarement incarnée dans les cas concrets auxquels sont confrontés les représentants politiques ainsi que les *street-level bureaucrats* décrits dans la première partie. Cette illusion, qui constitue un puissant ressort de mobilisation contre la traite, contribue paradoxalement à l'invisibilisation des victimes (au profit de la répression de la prostitution). La figure de la victime idéale, devant être protégée en tant que sujet de droit, est éclipsée par celle de la victime coupable d'immigration clandestine et de prostitution de rue.

L'ouvrage de M. Jakšić, très agréable à lire, est une contribution originale à la sociologie de l'action publique et à celle de la victimation. L'auteure nous livre une démonstration rigoureuse servie par un style clair et précis et appuyée sur un matériau empirique dont elle restitue toute la richesse au fil des pages.

Océane Pérona –
Université Paris Saclay, CESDIP

Hoard (Season) – ***Gender Expertise in Public Policy. Towards a Theory of Policy Success.*** – Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2015 (Gender and Politics). XII + 212 p. Figures. Bibliogr. Annexes. Index.

Cet ouvrage se situe au croisement de deux domaines de recherche : les études de genre et l'analyse des politiques publiques. De ce point de vue, il s'inscrit dans une tendance qui commence à porter ses fruits et confirme à quel point ces deux perspectives gagnent à être mises en relation. La question de recherche à laquelle l'auteure cherche à répondre est double. Elle s'efforce d'abord d'éclaircir ce dont il est

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

question lorsque l'on évoque l'expertise en matière de genre : sur quoi porte-t-elle ? Quels en sont les principaux domaines ? Quel.le.s sont les actrices et les acteurs qui portent cette expertise ? La seconde question est beaucoup plus difficile, puisqu'il s'agit d'évaluer les conditions permettant d'expliquer le succès des expert.e.s dans le domaine du genre, c'est-à-dire leur capacité à faire en sorte que leur expertise soit incorporée dans les politiques publiques effectivement adoptées. La recherche repose sur des entretiens semi-directifs auprès d'expert.e.s au sein de l'Union européenne et dans le cadre de l'ONU, ainsi que sur une enquête fondée sur la méthode *QCA* (*Qualitative Comparative Analysis*) afin d'évaluer le succès des expert.e.s dans le cadre des principaux débats de politiques publiques en 1970 et 2000.

Le plan de l'ouvrage reflète bien cette double ambition. Les deux premiers chapitres s'efforcent de faire le point sur les relations entre science, connaissance, expertise et politiques publiques, puis sur la notion d'expertise de genre plus spécifiquement. Sans surprise, l'auteure montre que toutes ces notions gagnent à être précisées, notamment pour ce qui concerne les relations entre expertise et féminisme. Le chapitre 3 propose une cartographie des activités et des acteurs et actrices de l'expertise de genre (cf. p. 63, un tableau analytique des différentes activités d'expertise). Enfin, les chapitres 4 à 7 affrontent la question épineuse de l'évaluation des facteurs expliquant le succès des expert.e.s dans la fabrication des politiques.

Ces réflexions sur le succès (ou l'échec) des expert.e.s sont à la fois riches et nuancées. L'un des principaux résultats est sans doute que les conditions du succès ne résident pas principalement dans les caractéristiques des expert.e.s mais dans la configuration des réseaux de politiques publiques qui se forment dans chaque cas. Ainsi, ce n'est pas l'existence d'une agence spécifiquement créée pour prendre en charge les questions liées au genre qui garantit le succès mais les soutiens que les acteurs et actrices pourront obtenir auprès de responsables hauts placé.e.s afin de contrer les oppositions inévitables d'autres administrations. Autre apport intéressant : le succès des expert.e.s est plus sensible dans les domaines « traditionnels » de l'égalité femmes-hommes. Enfin l'importance des organisations internationales est soulignée, mais ce n'est pas une véritable nouveauté.

Même si on a parfois le sentiment que le livre présente comme des résultats des faits finalement assez connus (comme le constat que les expert.e.s universitaires sont plus diplômé.e.s que les autres), l'ensemble fourmille d'indications et constitue un excellent support pour la réflexion. Pour autant, on peut se demander si l'ouvrage ne sous-estime pas la dimension proprement politique de l'expertise, même si la question est posée lorsque l'auteure s'interroge sur l'importance des valeurs de gauche. Bien entendu, la mobilisation de l'expertise, y compris dans le domaine du genre, est un facteur de dépolitisation du débat public. En même temps, il est impossible de comprendre les mécanismes de production de l'expertise sans les insérer dans des processus plus généraux qui conduisent à modifier les représentations des rapports sociaux de sexe dans une société. Il faudrait donc s'interroger sur la complexité des rapports entre les expert.e.s et les mobilisations sociales sur les questions liées au genre.

Au final, du point de vue des études de genre, l'utilisation massive des concepts et des méthodes de l'analyse des politiques publiques fait que l'ouvrage contribue sans aucun doute à la « normalisation » du domaine et rejoint à cet égard la perspective d'un numéro de la *Revue française de science politique*[1] paru il y a quelques années. Il s'agit d'un apport incontestable. Mais sa contribution est également importante du point de vue de l'analyse des politiques publiques dans la mesure où l'auteure n'hésite pas à affronter une question extrêmement difficile, à savoir l'étude des facteurs permettant de comprendre la place des connaissances expertes dans les processus de formulation des politiques et les méthodes susceptibles de mesurer cet impact. Reste maintenant, comme le souligne d'ailleurs Season Hoard, à s'attaquer à la question encore plus délicate du rôle de l'expertise dans la mise en œuvre des politiques.

Pierre Muller –
Sciences Po Paris, CEE

1. « Le genre à la frontière entre *policy* et *politics* », *Revue française de science politique*, 59 (2), avril 2009.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

Hassenstab (Christine M.), Ramet (Sabrina P.), eds – *Gender (In)equality and Gender Politics in Southeastern Europe. A Question of Justice.* – Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2015 (Gender and Politics). XIV + 382 p. Figures. Bibliogr. Index.

Ce volume collectif réunit une quinzaine de contributions de chercheur.e.s et enseignant.e.s mais aussi d'expert.e.s et militant.e.s basé.e.s dans des institutions de l'ex-Yougoslavie tout aussi bien que norvégiennes et anglo-saxonnes. Les chapitres répondent à un questionnement transversal sur les inégalités de genre en Croatie, Serbie, Slovénie, Macédoine, Bosnie-Herzégovine, Kosovo ainsi qu'en Roumanie, Bulgarie et Albanie, depuis la fin du socialisme jusqu'au début des années 2010.

La législation en matière d'égalité entre les sexes et les sexualités, les dispositifs institutionnels pour la mettre en œuvre, les écarts (*gender gap*) dans l'éducation, sur le marché de l'emploi et dans la représentation politique sont discutés dans une perspective historique. Une attention particulière est réservée au traitement des minorités sexuelles et aux droits reproductifs. Les débats suscités et animés par les institutions religieuses dans quatre pays ex-yougoslaves sont abordés dans une section séparée et donc dans des chapitres qui se superposent légèrement à ceux traitant des mêmes pays dans une perspective générale. Un chapitre introductif de Katalin Fábián discute les instruments statistiques élaborés par des agences internationales pour mesurer les disparités de genre (le Gender Inequality Index du PNUD, le Gender Gap Index du Forum économique mondial) et souligne le paradoxe de l'imposition en Europe de l'Est de ces outils produits dans une optique proche de celle des États socialistes, qui mesuraient l'avancement des sociétés selon le traitement réservé aux femmes. L'auteure relève aussi leur concentration sur des aspects économiques exclusivement rattachés au marché, ce qui pénalise implicitement les pays nouvellement venus au capitalisme. Enfin, deux chapitres comparatifs présentés en conclusion font appel à des données en provenance de sondages d'opinion pour mesurer le degré de « modernité » en matière d'égalité des sexes dans les pays à l'étude et le reste de l'Europe.

Le livre présente un intérêt informatif certain, car il réunit des éléments sur les temporalités des réformes juridiques et les évolutions des dispositifs institutionnels relatifs à l'égalité des sexes et sexualités dans les pays étudiés, ainsi que des données chiffrées sur la participation des femmes et des hommes à divers secteurs d'activité (éducation, travail, politique), sur le chômage, les systèmes de santé, les services sociaux ou encore la condition des minorités sexuelles. Parmi les chapitres les plus stimulants, celui d'Alenka Bartulović, « Islam and Gender in Post-War Bosnia-Hezegovina : Competing Discourses and Everyday Practices of Muslim Women », est inclus de manière assez surprenante dans une partie consacrée aux débats impulsés par des institutions religieuses sur les droits LGBT. Il s'appuie pourtant sur une enquête ethnographique visant à saisir les usages politiques et sociaux contemporains et les interprétations concurrentes de l'Islam dans l'espace national de la Bosnie-Herzégovine. Le chapitre signé par Marsela Dauti et Eglantina Gjermeni interpelle également : il porte sur la représentation et la participation des femmes à la politique locale et présente les résultats d'une enquête sur l'ensemble des conseils locaux albanais. S'appuyant sur des variables comme le niveau d'éducation des élues, la situation géographique et économique des municipalités, leur orientation politique, l'analyse souligne l'importance des facteurs socio-économiques et des barrières structurales qui limitent la participation politique des femmes. Les auteures en appellent à des programmes qui dépassent le niveau des séminaires de formation et de sensibilisation au genre pour se concentrer sur des politiques économiques et sociales systémiques.

Au-delà de son intérêt, la lecture de l'ouvrage suscite quelques remarques critiques. D'abord, tout en se centrant sur les temporalités des réformes et des dispositifs institutionnels propres à chaque État ainsi que sur les dynamiques en rapport avec les jeux politiques nationaux (alternances au gouvernement, déploiement des idéologies nationalistes en conjonction avec les discours religieux), les contributions font appel à un répertoire explicatif très linéaire. Elles se contentent finalement de proposer des bilans normatifs et soulignent les « bons » et les « mauvais » aspects des transformations post-socialistes, les « pas en avant » et les « reculs » en matière d'égalité. Les chapitres formulent ainsi le constat uniforme d'un décalage – « *compliance gap* », une formule reprise d'un texte à l'autre – entre les dispositifs juridiques et institutionnels adoptés pour garantir l'égalité et leur efficacité limitée. L'harmonisation juridique encouragée par l'Union

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

européenne, les activités d'organisations non gouvernementales appuyées par des bailleurs de fonds internationaux, les héritages socialistes, les mobilisations d'acteurs conservateurs, la retraditionalisation à connotation nationaliste, la désindustrialisation et les réarrangements néolibéraux des États sont évoqués au titre des facteurs explicatifs. Une impression de circularité traverse cependant les textes en raison du langage répétitif et de l'appel à des arguments similaires.

Le livre soulève également des interrogations méthodologiques. Ainsi, les auteur.e.s adhèrent implicitement au paradigme de la « transitologie », critiqué et dépassé en raison du contenu téléologique des travaux, de son inattention aux dynamiques internationales et de son incapacité à éclairer les luttes sociales pour fixer le sens des transformations post-socialistes. De même, si la préfacière du volume, également coéditrice, s'enorgueillit de présenter la première collection de travaux consacrés à l'analyse des disparités entre les sexes en « Europe du Sud-Est », le principe de la composition de l'échantillon de pays n'est pas explicité et la situation géographique est sous-entendue comme critère pour asseoir la comparabilité des cas nationaux.

Somme toute, malgré l'ambition d'originalité affichée et mis à part quelques chapitres stimulants, le volume n'ouvre pas réellement de nouvelles pistes pour penser le genre en contexte post-socialiste, son apport le plus significatif étant les synthèses en matière de lois et dispositifs étatiques relatifs à l'égalité dans les pays à l'étude.

Ioana Cîrstocea –
CNRS, CESSP-CSE

Viennot (Éliane) – *Et la modernité fut masculine. La France, les femmes et le pouvoir 1789-1804.* –
Paris, Perrin, 2016. 416 p. Chronol. Bibliogr. Index.

L'historienne moderniste Éliane Viennot nous livre le troisième volume de son « histoire de France vue sous l'angle des rapports de pouvoir entre les sexes » (p. 9). Cette enquête, qui couvre plusieurs siècles (du 5e siècle à nos jours), sonde une énigme au cœur de l'histoire politique française : comment comprendre que la France, démocratie précoce, ait si tardivement octroyé le droit de vote aux femmes et accuse encore aujourd'hui un retard conséquent (vis-à-vis de ses voisins européens notamment) dans la féminisation du monde politique ? Pour faire la généalogie de cette « exception française », l'auteure a fait précédemment paraître *L'invention de la loi salique, Ve-XVIe siècle* (Paris, Perrin, 2006) et *Les résistances de la société, XVIIe-XVIIIe siècle* (Paris, Perrin, 2008). Ce présent ouvrage s'intéresse quant à lui à la Révolution française, appréhendée comme une période clé pour comprendre l'avènement d'un « ordre masculin » au fondement de la modernité politique.

Structuré en huit chapitres chronologiques, le livre interroge les mutations des rapports entre les sexes au fil des dynamiques socio-politiques de la période étudiée. Les premières années de la Révolution sont présentées comme un temps d'ouverture des possibles. S'appuyant notamment sur les travaux pionniers de Dominique Godineau et la synthèse récente de Jean-Clément Martin, É. Viennot restitue les engagements des femmes révolutionnaires et contre-révolutionnaires. En 1790-1791 fleurissent dans toute la France des sociétés populaires féminines ou mixtes dans lesquelles les militantes influent sur la vie politique locale et nationale. Elles prennent également part aux grandes journées révolutionnaires, comme lors de l'insurrection du 10 août 1792 qui met fin à la monarchie. Un passionnant chapitre est consacré aux pionnières du « féminisme », qu'elles soient célèbres comme Etta Palm d'Aelders et Olympe de Gouges ou plus méconnues. Il analyse les facteurs de leurs divisions et les espoirs d'émancipation de ces vaincues de l'histoire. Car, en dépit de certaines avancées comme le droit au divorce, se ferme peu à peu pour les femmes la fenêtre d'opportunité qu'a pu constituer le bouleversement révolutionnaire. Initiée dès 1793 avec notamment le décret Amar qui interdit les clubs politiques féminins, la mise au pas des femmes se renforce sous le Directoire et le Consulat. Malgré les résistances exprimées notamment par des femmes de lettres, elle aboutit à l'instauration du Code civil en 1804 qui légalise l'assujettissement des femmes sous le joug marital. Se stabilise un nouvel ordre politique construit non seulement *sans* les femmes, mais aussi *contre* elles. C'est du moins la vision que défend l'auteure, qui n'est pas sans rappeler celle proposée par l'historienne américaine Joan Landes dans son ouvrage *Women in the Public Sphere in the Age of French Revolution* paru en 1988[1].

1. Joan B. Landes, *Women in the Public Sphere in the Age of French Revolution*, Ithaca, Cornell University Press, 1988.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

Sur ce point, on peut d'ailleurs regretter qu'É. Viennot ait peu cherché à situer son propos vis-à-vis des importants débats historiographiques qui ont découlé de l'introduction du concept de genre dans l'analyse de la genèse du système démocratique français.

Pourtant ce livre propose une thèse qui est propre à alimenter ces débats : la Révolution française serait à envisager comme une rupture dans le sens où « ce qui *rompt*, en juillet 1789, ce sont les freins qui empêchaient l'ordre masculin d'advenir » (p. 13). Autrement dit, l'exclusion politique des femmes et leur relégation dans l'espace domestique serait l'aboutissement d'un long processus initié sous l'impulsion de ce que l'auteure nomme « la clergie » ou la « classe intellectuelle ». Cette dernière chercherait, depuis la naissance des États modernes, à exclure les femmes de toutes les instances de pouvoir. Alors que sous l'Ancien Régime, des femmes de l'élite sociale occupaient des positions de pouvoir, la Révolution, en octroyant le droit d'élire et d'être élu aux seuls hommes, ferait de la différence des sexes le fondement structurel de l'ordre sociopolitique. Autrement dit, « l'axe qui séparait les puissants et les puissantes des impuissants et des impuissantes s'est déplacé. D'horizontal, il est devenu vertical. Il sépare à présent tous les hommes de toutes les femmes » (p. 356). Cette interprétation pose en soi plusieurs questions. En effet, comme le montre l'ouvrage lui-même, la mise à l'écart des femmes de la Cité révolutionnaire résulte de rapports de force complexes portés par des acteurs aux trajectoires sociales et politiques plurielles. Dès lors, pourquoi le résumer à un projet de la « clergie », groupe social aux frontières floues, dont les révolutionnaires seraient paradoxalement les dépositaires ? Le sort exceptionnel de certaines femmes de l'élite de l'Ancien Régime permet-il véritablement de présenter cette période comme étant plus égalitaire entre les sexes ? Si les femmes sont exclues du droit de Cité pendant la Révolution, forment-elles pour autant un groupe homogène ? Ne pourrait-on pas plutôt envisager, comme le suggèrent les études récentes qui usent du concept d'intersectionnalité, que l'expérience de l'oppression spécifique des femmes varie selon le milieu social et qu'elle se reconfigure en fonction des dynamiques historiques ?

Ces questionnements ne doivent pas faire perdre de vue que cet ouvrage, écrit d'un style clair et alerte, constitue une nouvelle synthèse précieuse sur l'histoire du genre pendant la Révolution française. Il a surtout la grande qualité de stimuler par une thèse forte autant les débats historiographiques que les réflexions actuelles menées en sciences sociales sur la persistance de l'inégalité entre les sexes dans le monde politique d'aujourd'hui.

Caroline Fayolle –
Université de Montpellier, LIRDEF

Perreau (Bruno), Scott (Joan W.), dir. – ***Les défis de la République. Genre, territoires, citoyenneté.*** –
Paris, Presses de Sciences Po, 2017 (Académique).
218 p. Bibliogr.

Les défis de la République se présente comme des « mélanges Françoise Gaspard », un ouvrage hommage à la militante féministe dont la trajectoire exceptionnelle – présentée longuement en introduction – de sociologue, de haute fonctionnaire, d'élue puis d'experte, sert de canevas à une réflexion sur la transformation des institutions républicaines. Les « défis de la République » dont il est ici question sont les controverses et affaires qui mettent en cause la République comme principe d'organisation et de représentation. Sont ainsi abordés la parité, le mariage des personnes de même sexe ou encore le droit de vote des étrangers et étrangères. La variété du parcours et des engagements de F. Gaspard fait écho à celle des huit contributeurs et contributrices, qui s'inscrivent dans une diversité tout à la fois disciplinaire (histoire, droit, sociologie) et professionnelle (universitaire, consultante et haute fonctionnaire).

Articuler cette variété constitue un défi en soi que tente de relever l'introduction, rédigée par Bruno Perreau et Joan W. Scott. Pour les deux auteur.e.s, la mise en relation de sphères sociales distinctes et les changements d'échelle, dont témoigne l'engagement de F. Gaspard et dont l'ouvrage se veut une illustration, doivent être pensés comme les vecteurs mêmes d'une transformation des institutions et des pratiques politiques. Cette question du changement – et des résistances qu'il suscite – est placée au cœur de la réflexion, et analysée à partir des « politiques publiques du genre ». Les deux auteur.e.s montrent par exemple comment l'institution de la parité a permis de mettre en cause l'exclusion des femmes de l'exercice de représentation. Comme la parité, l'ouvrage examine ainsi des « dispositifs

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

d'action publique », dont la mise en débat révèle les impensés genrés de l'abstraction républicaine. Dans la mesure où la République assigne à des identités, des croyances et des modes de vies incorporés une faculté différenciée à la représenter, c'est bien le défi d'un « changement de corps » qui est posé aux institutions.

La première partie de l'ouvrage, « le Fratriarcat et les frontières de la citoyenneté », étudie les représentations associées aux définitions de la citoyenneté, à partir de contextes aussi différents que les débuts de la République après 1789 ou les débats récents sur le mariage pour tous. Les trois contributions montrent comment les frontières historiquement construites de la citoyenneté républicaine excluent certaines formes de participation ou de revendication. Présentant l'évolution des débats concernant le droit de vote des étrangers, Danièle Lochak met en évidence les transformations des liens entre citoyenneté et nationalité, jusqu'à faire de l'identité nationale le socle du modèle républicain. Pour Daniel Borillo, la naturalisation de ce modèle républicain a permis une dépolitisation des combats pour l'homoparentalité ainsi qu'une diffusion à gauche d'un « conservatisme » moral adossé à la défense de l'identité nationale et de la laïcité.

La deuxième partie, « Parité à tous les niveaux », s'appuie sur une opération similaire de déplacement, faisant cette fois circuler le principe paritaire à différentes échelles, de la politique locale aux organisations internationales. La diversité des contextes institutionnels et politiques étudiés permet la nécessaire dés-essentialisation du débat français sur la parité. Agnès Hubert montre par exemple que l'intensité de l'opposition et l'attachement à un universalisme abstrait en France constituent un cas particulier par rapport aux autres pays Européens, du Nord (où la présence des femmes dans la vie politique est ancienne), mais aussi du Sud (où les réformes s'appuient sur un universalisme pragmatique soucieux de suivre les évolutions en cours). Les contributions invitent à penser davantage la parité comme une pratique institutionnelle dont la mise en place s'appuie sur une grande diversité d'instruments (quotas, normes juridiques, contrats).

Les défis de la République constitue une contribution originale à un questionnement sur la République au prisme du « genre » : il montre comment cette catégorie permet de dénaturaliser et de contester les formes, les pratiques et les langages à travers lesquels elle s'incarne. Les différents cas abordés esquissent de nombreuses pistes pour penser les conditions d'une transformation de la représentation : la coordination des acteurs et actrices, le rôle des militantes féministes, la politisation des revendications, ou encore les effets légitimants d'une inscription constitutionnelle ou législative de l'égalité. On pourra cependant regretter l'absence de véritable formalisation théorique quant au changement politique et à ses effets. Les lecteurs et lectrices pourront également s'étonner que les contributions dialoguent peu avec une littérature académique française, pourtant riche, sur la parité et les politiques de l'égalité.

Anne Bellon –
Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, CESSP

Barnes (Tiffany D.) – *Gendering Legislative Behavior. Institutional Constraints and Collaboration.* – Cambridge, Cambridge University Press, 2016. XIV + 274 p. Figures. Bibliogr. Index.

Les études sur la compétition en politique sont nombreuses, mais celles sur les pratiques de collaboration le sont moins. Tiffany D. Barnes se penche sur la question : qui collabore au Parlement ? Dans quelles conditions ? L'auteure défend la thèse selon laquelle les pratiques collaboratives – transpartisanes ou non – sont davantage développées chez les élu.e.s minoritaires et en marge des positions de *leadership*, au premier rang desquels les femmes parlementaires. La collaboration, notamment avec d'autres femmes, leur permet de dépasser leurs positions marginalisées afin d'avoir de l'emprise sur le processus législatif, de « peser » dans la décision politique. L'étude repose sur l'analyse des pratiques des élu.e.s fédéraux.ales en Argentine, pays pionnier qui a adopté des quotas dès 1991 (25 % à 30 % de femmes) et où la féminisation est ancienne. L'organisation fédérale permet d'observer les variations des comportements collaboratifs selon les contextes institutionnels des différentes provinces fédérées. L'enquête s'appuie sur des données quantitatives (les notes de parrainage permettant d'identifier ceux qui soutiennent les projets politiques portés par d'autres élu.e.s), ainsi que sur des données qualitatives (des entretiens réalisés avec les femmes parlementaires).

Le propos de l'auteure, clairement exposé grâce à des introductions et des conclusions qui

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

rappellent les différentes étapes du raisonnement, se construit en sept chapitres. Après avoir exposé les enjeux de l'étude (chap. 1), T. D. Barnes montre à partir des notes de parrainage des député.e.s argentin.e.s que la collaboration est une pratique fréquente, bien qu'elle varie selon les élu.e.s. Les parlementaires qui ne font pas partie de la majorité (membres des partis d'opposition et minoritaires) collaborent davantage, de même que les femmes. Elles s'y emploient d'autant plus lorsqu'il s'agit de soutenir des mesures proposées par d'autres femmes. Le chapitre 3 interroge les raisons de ce surcroît de collaboration entre femmes. T. D. Barnes montre que les femmes se trouvent souvent marginalisées au sein des assemblées élues. Elles occupent rarement des mandats exécutifs ou des positions de *leadership* dans les commissions, et cette marginalisation se maintient chez les femmes qui ont déjà exercé plusieurs mandats.

Deux chapitres expliquent ensuite les conditions propices à la collaboration entre femmes. Ainsi, T. D. Barnes démontre qu'au-delà des dispositions acquises par la socialisation genrée, la plus forte propension des femmes à la collaboration résulte d'opportunités. D'une part, quand les partis contrôlent les élu.e.s, comme dans les plus grandes circonscriptions, les élu.e.s doivent se plier à la discipline du parti, suivre leur *leader*, ce qui limite les possibilités de collaboration, notamment transpartisane. Les femmes collaborent surtout lorsqu'elles sont élues dans de petits et moyens districts, au sein desquels les contraintes partisanes sont plus faibles. D'autre part, dans ces petits et moyens districts, plus le nombre de femmes élues croît, plus les chances de collaborer augmentent. Dans les plus grands, la discipline de groupe limite la collaboration, même si les femmes sont nombreuses. Les comportements des femmes se distinguent alors peu de ceux des hommes.

Le chapitre 6 confirme ces analyses en présentant trois autres facteurs qui déterminent les pratiques collaboratives. L'affiliation au parti majoritaire limite les pratiques collaboratives chez les femmes qui en font partie (entre elles et avec celles d'autres partis). Les membres de ce groupe, hommes et femmes, bénéficient de leur position hégémonique et peuvent imposer leurs choix. Les femmes collaborent plus lorsqu'elles ont déjà siégé lors de précédents mandats dans l'Assemblée : elles semblent pouvoir s'affranchir des contraintes partisanes grâce à leur expérience. Les femmes s'allient aussi davantage pour légiférer sur les questions « féminines » (par exemple, les violences faites aux femmes). Pour finir, T. D. Barnes teste sa théorie dans d'autres pays. La collaboration reste étroitement dépendante des opportunités qui se présentent pour la pratiquer. Les femmes collaborent lorsqu'il y a peu de contraintes partisanes, comme c'est le cas dans le Parlement rwandais ou au sein du Sénat des États-Unis. En revanche, dans le Parlement d'Afrique du Sud règne une forte discipline de parti : ces derniers contrôlent les carrières des élu.e.s – par conséquent, la collaboration est peu répandue parmi les femmes. Les contraintes partisanes peuvent être dépassées, comme le montre le cas du Congrès uruguayen. Malgré des injonctions fortes à la discipline de parti, les femmes, par exemple celles appartenant à des partis minoritaires, peuvent collaborer avec celles appartenant à la majorité, notamment pour développer leurs droits.

Ces analyses peuvent s'appliquer au-delà des femmes élues à d'autres minorités historiquement marginalisées dans les institutions politiques, explique T. D. Barnes en conclusion. Toutefois, l'auteure ne prend pas le temps d'en administrer la preuve. L'ouvrage n'en demeure pas moins stimulant : il montre les conditions dans lesquelles se développent des pratiques marginales comme la collaboration entre parlementaires. Cette approche par les marges permet ainsi de comprendre les conditions de travail des élu.e.s.

Maud Navarre –
Université de Bourgogne, Centre Georges Chevrier

Htun (Mala) – *Inclusion without Representation in Latin America. Gender Quotas and Ethnic Reservations.* – New York, Cambridge University Press, 2016 (Cambridge Studies in Gender and Politics). xx + 226 p. Figures. Annexes. Bibliogr. Index.

La discrimination positive assure-t-elle une meilleure représentation des groupes historiquement discriminés ? Mala Htun revisite une question centrale des théories du pluralisme démocratique en déplaçant le regard habituellement porté sur le sujet. Souvent traitée sous l'angle du genre *ou* de la race, l'analyse proposée dans cet ouvrage s'appuie sur une comparaison entre les mesures d'inclusion politique des femmes et des groupes ethno-raciaux. L'étude des États latino-américains, où le métissage a longtemps été célébré et les discriminations raciales

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

niées, permet également à l'auteure de repenser un thème généralement abordé à la lumière des contextes nord-américains.

Reposant sur la réunion d'articles publiés et de chapitres inédits, cet ouvrage est structuré autour d'une thèse forte : la « politique de présence » n'est pas synonyme d'une meilleure représentation des groupes minorisés. La représentation est définie comme un processus continu, initié par une autorisation à agir émanant des gouverné.e.s et impliquant ensuite une reddition de comptes à leur endroit. Deux arguments appuient la thèse défendue : les mesures de discrimination positive ne présupposent aucun lien entre les représentant.e.s et les groupes sociaux dont ils/elles sont issu.e.s ; corollaire du premier point, les élu.e.s ne portent pas nécessairement la voix des groupes minorisés.

Pour saisir la portée des instruments de discrimination positive, l'auteure retrace d'abord le processus de création des quotas de genre et des sièges réservés aux minorités ethno-raciales dans plusieurs pays d'Amérique latine. L'adoption ou le rejet de tels instruments sont rapportés à deux facteurs : la configuration des systèmes politiques (règles électorales et système de partis) et la construction socio-politique des groupes minorisés.

Adoptés par quinze des dix-neuf pays du sous-continent, les quotas de genre sur les listes partisanes candidates aux élections législatives se sont diffusés sous l'influence de facteurs externes – les normes internationales – et internes aux pays – la mobilisation des femmes politiques. Ces mesures ont été d'autant plus aisément acceptées qu'elles ne remettent pas en cause les équilibres partisans et concernent des groupes sociaux « naturellement » identifiables. À l'inverse, les sièges réservés en faveur des groupes ethnoraciaux sont indépendants des partis et visent des catégories d'acteurs et d'actrices dont les frontières sont plus floues. Le cas de la Bolivie, sous le gouvernement d'Evo Morales, est illustratif : alors qu'une loi de parité femmes-hommes a été adoptée en 2010, les revendications d'inclusion politique des organisations indigènes ont reçu un écho limité. Aussi, seuls sept sièges réservés aux indigènes ont été créés au sein d'une Chambre basse qui comprend 130 député.e.s, contre le nombre de 36 initialement envisagé lors de l'Assemblée constituante de 2006. Ce nombre doit être rapporté aux résistances du parti indigéniste au pouvoir, le Movimiento al Socialismo (MAS) qui craignait que les sièges réservés ne soient favorables à ses opposants, en particulier dans l'est du pays.

La grande fluidité des identités ethno-raciales en Amérique latine influe en outre sur les mesures de discrimination positive privilégiées. À la différence des contextes nord-américains, l'ethnicité et la race sont moins pensées sous l'angle des origines qu'en fonction du phénotype des individus et de leur classe sociale. Ce cadre d'interprétation général connaît en outre des déclinaisons variables selon les pays. Aussi peut-on distinguer le cas de la Colombie, où la création de sièges réservés en faveur des afro-descendant.e.s a reposé sur une interprétation culturaliste des inégalités raciales, calquée sur la question indigène, et celui du Brésil, où la prégnance d'un cadre de pensée classiste a justifié l'instauration de quotas à l'entrée des universités et non du champ politique.

Les effets des mesures de discrimination positive sont, ensuite, appréhendés à l'aune du comportement des élu.e.s. Ces derniers.ères représentent-ils/elles les groupes dont-ils/elles sont issu.e.s ? Leur présence mène-t-elle à une évolution de la législation et des politiques publiques en direction des populations historiquement discriminées ? Répondant par la négative, l'auteure souligne la déconnexion entre élu.e.s et gouverné.e.s, les premiers.ères étant davantage lié.e.s aux partis les ayant investi.e.s qu'aux groupes sociaux politiquement minorisés. L'étude de la production législative du Congrès argentin montre que le nombre de projets de loi en faveur de l'égalité de genre augmente avec l'accroissement du nombre d'élues. Mais le nombre de projets adoptés régresse à mesure que la proportion d'élues augmente, traduisant ainsi leur influence relative sur un processus législatif dominé par les partis.

Cet ouvrage constitue donc une réflexion stimulante pour penser le lien entre politique de présence et représentation. On peut toutefois regretter la forte concentration de l'analyse sur les seules logiques du champ politique, menant ainsi à postuler, davantage qu'à démontrer, l'absence de liens entre représentant.e.s et représenté.e.s issu.e.s des groupes minorisés. En effet, en l'absence d'une présentation systématique des trajectoires des élu.e.s, de leurs groupes de soutien et des projets qu'ils/elles défendent, l'analyse du lien représentatif est oblitérée d'une partie de sa

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

substance. Une plus grande attention aux profils des élu.e.s et à leur ancrage social aurait sans doute mené à une analyse plus contrastée des effets de la discrimination positive en Amérique latine.

Marie-Hélène Sa Vilas Boas –
Université Nice Sophia-Antipolis, ERMES

Fraisse (Geneviève) – ***La sexuation du monde. Réflexions sur l'émancipation.*** – Paris, Presses de Sciences Po, 2016. 160 p. Illustrations.

Geneviève Fraisse, philosophe et historienne de la pensée féministe, rassemble dans *La sexuation du monde* onze textes, dont certains ont été déjà publiés séparément entre 2011 et 2013, et dont d'autres sont des retranscriptions de communications prononcées entre 2010 et 2012. Le recueil est divisé en deux parties : les cinq textes de la première partie (« Pour toutes ») abordent l'émancipation des femmes en tant que citoyennes et du point de vue collectif, alors que les six autres de la seconde partie (« Pour chacune ») réfléchissent à l'émancipation des femmes artistes ou intellectuelles en tant qu'individualités singulières.

Faute de pouvoir rendre compte ici de la diversité et de la richesse de réflexions qui traversent l'histoire de la philosophie, la pensée féministe et l'histoire de l'art, on se limitera à ce que nous considérons comme l'apport principal de l'ouvrage à la réflexion sur l'égalité des sexes. Comment penser l'égalité des sexes dans le contexte post-révolutionnaire de la proclamation de l'égalité de tou.te.s ? Telle est la problématique historico-philosophique de G. Fraisse. Car cette configuration historique introduit pour l'émancipation des femmes une situation spécifique de contradiction des égalités (entre égalité de tou.te.s et égalité des sexes) au sein de laquelle l'égalité des sexes, parce qu'elle ne peut être violemment rejetée par les partisans masculins de l'égalité, est cependant contestée « de façon détournée, implicite, hypocrite [...], prise entre déni et mauvaise foi » (p. 37). Par conséquent, le trouble paradoxal de cette configuration vient du fait que « la domination subsiste à l'intérieur même des dynamiques d'émancipation » (p. 37), mais qu'en même temps, cette domination masculine, par le pouvoir du déni, se rend invisible tout en effaçant du même geste le partage sexué du monde qu'elle produit et reproduit.

Le concept qui identifie ce pouvoir masculin du déni est celui de « contretemps », car l'émancipation des femmes, arrivant toujours au mauvais moment devant les exigences de l'égalité de tou.te.s, est éternellement ajournée. Autrement dit, « l'obstacle est celui de l'historicité » (p. 39), c'est-à-dire le refus d'accorder le statut d'histoire à la différence des sexes. De quoi il faut tirer l'exigence qui s'impose : la « seule ambition philosophique est de convaincre de l'historicité des sexes » (p. 36). Se méfier de la « vision atemporelle » (p. 11) ou anhistorique en matière de relations entre les êtres sexués, affirmer au contraire la « sexuation de l'histoire » (p. 10), que « les sexes font l'histoire », c'est ce qui doit être au cœur d'une pensée de l'émancipation des femmes. Pourquoi ? Parce qu'« appartenir à l'histoire, c'est imaginer sa possible transformation, un demain différent d'aujourd'hui » (p. 36).

La perspective historico-philosophique de G. Fraisse est alors de proposer une autre voie pour l'émancipation des femmes qui met à distance deux stratégies féministes majoritaires : d'une part, la déconstruction des normes de genre de l'hétérosexualité dominante qui vise à libérer le soi en le débarrassant des assignations identitaires liées au sexe biologique et au genre, et d'autre part, la critique des discriminations associée à une analyse de l'intersectionnalité mettant la catégorie « femmes » en relation avec d'autres catégories opprimées (ou le genre en relation avec la classe et la race) afin de composer un « sujet politique porteur de l'émancipation » (p. 41). Or, chacune d'elles présente, selon G. Fraisse, le défaut de prêter le flanc à une déshistoricisation et à une anthropologisation des conceptions relatives à l'égalité des sexes : la critique des normes, en isolant celles-ci des sujets qui les portent, court le risque de les essentialiser, d'en faire des « icônes investies [...] d'un statut anthropologique » (p. 40), tandis que l'intersectionnalité, en renvoyant les corps aux caractères (peuple, classe, race) assignés par l'anthropologie kantienne (cf. p. 41 et 54), néglige les processus de subjectivation qui, dans l'histoire de l'émancipation, consistent au contraire à s'en déprendre.

C'est donc à une autre épistémologie et stratégie théorique pour une politique féministe qu'invite G. Fraisse. Une épistémologie proprement féministe parce que si elle accorde à Jacques Rancière qu'on ne peut se contenter, « tel Pierre Bourdieu, [d']une théorie de la domination laissant l'émancipation de côté » (p. 57), elle lui reproche cependant, lorsque celui-là oppose simplement l'émancipation à la domination, de manquer la spécificité de la domination masculine par

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

rapport à la domination sociale en général, qui tient dans son pouvoir d'effacement de l'historicité. Celle-ci exige donc une voie tierce d'articulation de l'analyse de la domination à la pensée de l'émancipation : car il faut d'abord « rendre visible » (p. 51) la domination, visualiser le partage sexué du monde pour dessiner le possible de l'égalité des sexes.

La stratégie théorique de G. Fraisse se concrétise ensuite par une analyse des controverses féministes depuis ce point de vue de la « sexuation du monde », de « la sexuation d'un problème social » (p. 47), qui consiste à « prendre l'égalité des sexes comme témoin » (p. 45), à transcrire les situations dans les termes du rapport d'(in)égalité entre les femmes et les hommes qu'elles impliquent. Cela peut exiger de forger les concepts propres à visualiser la situation de partage sexué. Ainsi du débat sur l'invisibilité et la gratuité du travail domestique : le concept de « service » comme emploi défini par un rapport hiérarchique permet de poser la question de l'égalité entre femmes et hommes vis-à-vis de l'ensemble des travaux subordonnés à une personne hiérarchique. Ainsi aussi du débat sur le port du foulard des jeunes filles à l'école : c'est le concept de « consentement » qui importe, le problème étant sans doute moins de s'interroger philosophiquement sur la nature du consentement que de se demander s'il est des situations où les hommes consentent à leur tour. Quel partage sexué du consentement ? Les débats sur la prostitution ou sur le *care* ne peuvent être posés qu'en partant du fait que l'une et l'autre sont effectués à 90 % par des femmes : « quelle égalité des sexes quand l'offre de prostitution excède 90 % de femmes ? À quand une offre masculine équivalente ? » (p. 45).

À cet égard, G. Fraisse poursuit sa critique de concepts comme ceux de « *care* » et de « genre » (auquel elle préfère celui de sexe) dont, selon elle, l'universalité recouvre le partage sexué des situations auxquelles ils sont liés.

Pierre Sauvêtre –
Université Paris-Nanterre

Mosconi (Nicole) – *De la croyance à la Différence des sexes.* – Paris, L'Harmattan/Éditions Pepper, 2016 (Sexualité et société). 294 p. Bibliogr.

Il aura sans doute fallu de nombreux bouleversements dans les « rapports de sexe » et les recherches sur ces rapports pour que l'on puisse poser, ainsi que le fait ici Nicole Mosconi, la question de la « différence des sexes » en termes de croyance, comme Christine Delphy parlait de la « cosmogonie de la différence des sexes ». Il ne s'agit pas d'une croyance superficielle dont on pourrait facilement se défaire, mais d'une croyance essentielle, qui nous fait être ce que nous sommes par le détour de ce qui nous échappe et pourtant nous constitue. La Différence des sexes (pour reprendre la graphie adoptée par l'auteure) a fait l'objet de nombreux discours et analyses ; elle est montrée ici comme un acte, un acte de foi que nous ne posons même pas comme tel, une adhésion à laquelle nous ne pouvons *presque* pas nous soustraire, une évidence rarement questionnée. En lui donnant un fondement transcendantal inaccessible : Dieu, la Nature, la Science, en la transmettant au cours de la socialisation avant même l'apprentissage du langage, en n'autorisant pas vraiment l'identification d'autrui et de soi indépendamment de son sexe (civil) – garçon, fille, frère, sœur, père, mère, etc. –, la croyance se dérobe à tout examen réflexif sur ses fondements et sa légitimité. Comment alors se déprendre de cette évidence, rompre avec cette idée présentée comme reçue mais assez forte pour nous empêcher de penser, cette « prénotion » que peu de sociologues se sont permis de déconstruire, au contraire même, Comte, Durkheim, Parsons et bien d'autres ayant puissamment contribué à édifier l'« idéologie scientifique » de la Différence des sexes aujourd'hui si commune. Le sens commun ne cesse en effet de nous l'enseigner : « Chacune et chacun sait, de savoir certain, ce qu'est une fille ou un garçon, une femme ou un homme, mais surtout sait qu'ils sont "différents" » (p. 9). Ils sont différents : c'est-à-dire *différents*, certes, mais aussi *sont*, existent, par leurs différences, *sont en tant que différents* ; supprimer leur différence essentielle, c'est leur ôter l'existence.

Or, la Différence des sexes opère une série d'opérations : elle dichotomise, hiérarchise, essentialise et hypertrophie socialement et politiquement des caractéristiques sexuées considérées comme exprimant le propre et le tout des individus. Elle oblitère les autres différences entre les « femmes » et les « hommes », plus encore leurs ressemblances, mais aussi les différences entre femmes et entre hommes. Et c'est sa raison d'être. Les mouvements et recherches féministes en particulier sont mobilisés pour étayer et développer cette critique de la Différence des sexes. Elles ont permis de déconstruire progressivement l'étayage

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

théorique et pratique, symbolique et matériel, qui, depuis le 19e siècle surtout, s'est efforcé de masquer la réalité des rapports de domination et des inégalités sous l'apparence si saillante d'une soi-disant vérité du sexe et de la Différence des sexes. Et même, cet étayage des « identités sexuelles », loin de disparaître dans le mouvement d'égalisation partielle (au niveau du droit en tout cas, et dans certaines sphères de la société), s'est renforcé, comme s'il était possible et préférable de les sauvegarder coûte que coûte, y compris lorsque l'on aspire à dissoudre la hiérarchie. Derrière cette croyance, ce qu'il faut voir, et combattre, ce sont deux choses : d'une part les inégalités, la hiérarchie, les violences qui fondent l'ordre sexué et dont la Différence des sexes n'est que l'euphémisme, et d'autre part les processus de légitimation (en particulier la naturalisation) de ces différenciations hiérarchisantes, qui tendent à les dérober à toute remise en question politique.

Mais que la Différence des sexes soit une croyance n'empêche pas de penser et d'étudier la matérialité des rapports sociaux de sexe qui la rend possible : y compris la sexualité et l'hétéronormativité qui, en dernière instance, constituent l'une des raisons d'être de cette croyance tout autant que sa justification – parce que les femmes et les hommes, les garçons et les filles, sont appelé.e.s, et sommé.e.s, de se rencontrer un jour dans l'assomption amoureuse ou sexuelle du couple, et de la famille... Le livre de N. Mosconi donne à voir la crainte, la « panique morale », de l'ordre d'abord du sens commun mais dont on trouve un prolongement dans la sphère intellectuelle et savante, face à la perte de ces différences, de « notre » différence essentielle, fondatrice de nos identités et de nos existences, le « tabou de la similitude » (Gayle Rubin). Ce sont ces résistances, ce sont *nos* résistances, que l'auteure étudie, en se focalisant sur les ressorts tant cognitifs qu'affectifs de la croyance, qui nous tient et à laquelle nous tenons, sur les sources et les ressources mobilisées pour la cultiver, la légitimer, l'ancrer au plus profond de nos évidences.

Ainsi, le travail de N. Mosconi consiste à étudier les « coutumes », les institutions, les discours, les processus par lesquels ce « nœud de croyances » se diffuse et se transmet : les religions, les idéologies, la science, la politique, la socialisation, la sexualité, etc. La croyance ne fait pas l'objet d'une formulation ni d'une inculcation explicites mais d'une pratique intensive, insensible, d'un « apprentissage par corps » ; le genre s'incorpore à nous en venant au monde (social). Il s'agit aussi de pointer et d'examiner certaines des conditions de « renoncement » à – et de sortie de – cette croyance, les modalités potentielles du « dégagement » et de la déprise, parce qu'alors dissoudre la hiérarchie passe nécessairement par l'abolition de la Différence des sexes. Dans ce mouvement, il faut déconstruire les « machineries conceptuelles de la maintenance » (Berger et Luckmann) de la Différence des sexes : et ce n'est pas le plus mince apport de ce livre que de nous montrer ici que les sciences biologiques ne sont certainement pas celles qu'il faut convoquer pour légitimer ce qui apparaît d'autant plus comme une croyance et une pratique politiques.

L'apport du livre de N. Mosconi est d'exposer de façon systématique, critique et convaincante un état des connaissances, allant de la biologie à la philosophie, en passant par la linguistique et les sciences sociales, qui permet de mieux comprendre comment et pourquoi la société (masculine), se définissant pourtant contre la Nature et l'animalité, s'y réfère si massivement concernant la Différence des sexes (des femmes).

Ludovic Gaussot –
Université de Poitiers, GRESCO

Hoquet (Thierry) – *Des sexes innombrables. Le genre à l'épreuve de la biologie.* – Paris, Seuil, 2016 (Science ouverte). 254 p. Illustrations. Figures.

Des sexes innombrables représente une tentative réussie de trouver un juste milieu réconciliant différentes approches. En proposant une critique du naturalisme comme omni-explication, tout en restant dans le naturalisme pour éviter d'adopter une position purement discursive sur les matériaux biologiques, Thierry Hoquet propose d'introduire son lecteur et sa lectrice à l'« alternaturalisme » qui permettrait, selon la formule que l'auteur emprunte à Stéphane Haber, d'« honorer les conditions de possibilités minimales pour que les choses naturelles puissent se voir reconnues comme des partenaires sérieux d'interactions sociales » (p. 39). En d'autres termes, il existe bien des réalités naturelles indépendantes de la pensée humaine, qui ont leur ontologie propre, ce que certains auteurs formulent comme un argument de l'« ancestralité » ou « des dinosaures » (ces derniers étaient là quand nous ne l'étions pas, ils existaient donc indépendamment de notre pensée comme faits

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

naturels bruts). Pour T. Hoquet, cette prémisse simple du monde du vivant s'impose à nous pour comprendre le concept de sexe, un sexe ou un « archisexe » qui n'a pas besoin de la médiation du genre pour exister. Prenant acte d'une naturalité indépendante de la pensée, l'auteur propose cependant d'investir les sciences de la nature de façon critique et « de mettre en place à la fois une critique radicale de la bicatégorisation, de l'androcentrisme et de l'hétérosexisme en biologie sans pour autant verser dans le tout-social et le relativisme sexuel (le générisme) » (p. 65). L'enquête de T. Hoquet a pour elle d'être parfaitement informée, autant qu'on puisse en juger, par les travaux les plus récents des biologistes. Dans la deuxième partie de son ouvrage, l'auteur cartographie avec une grande érudition l'ensemble des recherches menées en sciences naturelles sur le sexe, en abordant successivement les différentes définitions et acceptions du sexe par les biologistes (chap. 4) et la question de ce qui détermine le sexe (chap. 5). Il présente également les travaux d'écologie comportementale s'étant interrogés sur le « genre des animaux » (chap. 6) qui montrent que les animaux non humains ne sauraient être réduits à leur sexe, qu'ils sont influencés par leur environnement, susceptibles d'« interactions sociales » et plus encore de comportements copulatifs non reproductifs. Au terme de ce travail de vulgarisation – au meilleur sens du terme –, T. Hoquet isole une définition spécifique du sexe parmi sept acceptions tenues par les biologistes, celle de l'anisogamie, « permettant d'affirmer qu'il existe deux sexes, au sens de deux stratégies de production de gamètes » (p. 107). La présentation de cette définition est importante pour le lecteur et la lectrice car elle rappelle utilement *en quel sens et pour quelles espèces* les biologistes affirment qu'il y a deux sexes, sans que cette définition n'implique d'incursions métaphysiques dans le domaine humain de la catégorisation par sexe et des significations sociales de celle-ci.

Dans la troisième partie de son ouvrage, T. Hoquet poursuit l'enquête biologique en s'attaquant à la bicatégorisation dans les termes mêmes des sciences qu'il prend pour objet. L'auteur récapitule ainsi utilement l'ensemble des travaux menés sur les causes et le traitement social de l'intersexuation dans le prolongement d'une approche anti-essentialiste des catégories de femmes et d'hommes, tout en maintenant que la diversité des individuations intersexuées n'affaiblit pas l'idée qu'il existe bien deux sexes gamétiques. En présentant les façons de comprendre la fréquence d'un phénomène d'intersexuation, selon qu'on la comprend comme un défi aux normes dichotomiques ou comme révélant une fraction importante de la diversité humaine, il invite à une réflexion sur le normal et le pathologique fondée sur la distinction entre le « nomal » (la variation statistique) et le normal (chap. 8). En contrepoint de travaux qui considèrent sans doute trop rapidement qu'on peut affirmer qu'il existe autant de sexes qu'il existe de variations dans les différents types de marqueurs de la sexuation, T. Hoquet considère que la diversité des formules chromosomiques (par exemple) n'infirme pas l'idée de la dualité du sexe gamétique mais permet plus simplement d'affirmer, en déplaçant la focale normative, que tout le monde n'est pas nécessairement porteur de chromosomes XX ou XY. Les deux derniers chapitres de l'ouvrage ouvrent enfin sur des considérations plus épistémologiques inspirées du travail de Bachelard et sur les conséquences sociales de notre libido de catégorisation contre laquelle l'auteur s'inscrit en invitant, de façon plus prescriptive cette fois, à cesser de catégoriser par sexe, en supprimant par exemple cette dimension de l'état civil.

Au terme de l'ouvrage, on est heureux d'avoir lu un philosophe éloigné des éthers spéculatifs et définitivement en prise avec l'empirie. Pour autant, la première partie du livre pose quelques problèmes – solubles cependant. Pour étayer sa position alternaturaliste, T. Hoquet dépense beaucoup d'énergie à décrire une position constructiviste unifiée des études sur le genre qui n'arriverait à penser la nature que par la médiation du regard humain, ou à ne comprendre le sexe que par la médiation du genre. Il est important à cet égard de rappeler que les études sur le genre ne forment pas un bloc théorique monolithique, d'une part, et surtout que les études sur le genre cherchent à « expliquer le social par le social », d'autre part. Une partie de la critique de l'auteur manque à mon sens sa cible lorsqu'elle cherche à imposer la définition du sexe gamétique comme « bon usage » du terme de sexe, en particulier alors même que T. Hoquet, pour étayer sa démonstration, renvoie à des acceptions très différentes du terme de genre. Mettre ensemble, dans une version unifiée, la définition du genre (les genres, au sens du sexe social) d'Oakley et celle de Scott ou des féministes matérialistes (le genre comme système, rapport social, structure de

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

pouvoir) ne rend pas suffisamment compte des différentes vagues de conceptualisation de la paire sexe-genre dans les études sur le genre. Par ailleurs, les études sur le genre se donnent bel et bien pour objet des systèmes de catégorisation et les catégories qu'ils produisent, et en ce sens ne tombent pas nécessairement dans l'erreur de l'hyper-constructivisme lorsqu'elles analysent les usages sociaux de la catégorie de sexe. Les acteurs ne pensent probablement pas à l'anisogamie lorsqu'ils mobilisent le terme de sexe, et les taxer d'erreur épistémologique reviendrait à dire que la réalité qu'on étudie a tort de ne pas user des mêmes catégories analytiques que celles employées par le/la chercheur.e. Pour les sciences sociales, lorsqu'on décide du « sexe » d'une personne au regard de ses caractéristiques secondaires, fussent-elles un faux sexe ou un sous-sexe au regard de la biologie, c'est bien une conception métaphysique du sexe qui forme et module la réalité sociale, distribue des papiers d'identité et des droits, et forme le socle de revendications et d'expériences identitaires. Comme catégorie, le sexe est bien médié par le genre pour les sciences sociales et ce, indépendamment du fait que les dinosaures aient existé avant le sexisme ou les lois sur la parité.

Alexandre Jaunait –
Université de Poitiers, ISP Nanterre

Guérandel (Carine) – ***Le sport fait mâle. La fabrique des filles et des garçons dans les cités.*** –
Fontaine, Presses Universitaires de Grenoble, 2016 (Sports, cultures, sociétés). 232 p. Annexe. Bibliogr. Index.

Si le sport est, comme d'autres pratiques socio-culturelles, pris dans des rapports sociaux qui le modèlent et qu'il contribue à reproduire, l'écho médiatique qu'il reçoit, associé à un discours parfois lénifiant des institutions du champ sportif sur ses valeurs supposées, favorise les confusions sur son « pouvoir » réel. Souvent vanté par les décideurs politiques, le mythe du « sport intégrateur » est ainsi ambigu, dans la mesure où ces politiques s'adressent « à la fois aux jeunes dans une logique de socialisation et à la société afin de réduire le sentiment d'insécurité grandissant lié à la médiatisation des émeutes » (p. 29).

Avec son ouvrage, Carine Guérandel ambitionne d'aborder en détail les paradoxes de ce mythe de l'intégration par le sport, en proposant une analyse unique en son genre, produite directement aux contacts des jeunes filles, des jeunes garçons et de différents encadrant.e.s qui officient « dans les cités ». Véritable enquête ethnographique centrée sur un quartier en particulier, l'ouvrage fourmille de témoignages des responsables de club, des animateurs et animatrices socio-culturel.le.s, mais aussi des jeunes eux-mêmes. Ainsi, il faut souligner l'intérêt du travail empirique mené directement dans une cité, avec une méthodologie qui associe de l'observation systématique de situations sportives, des entretiens structurés mais aussi une tentative d'inscription de la réalité observée dans le cadre d'un contexte bien particulier, celui de l'émergence et de la consolidation des politiques publiques visant à intégrer à l'aide du sport depuis les années 1990.

De fait, dans les premiers chapitres, C. Guérandel cherche à poser le contexte et l'actualité du sport dans les banlieues et tout particulièrement du sport chez les plus jeunes, puisque la sociologue consacre plusieurs dizaines de pages à compiler les résultats d'enquêtes sur les pratiques culturelles ou encore l'occupation du temps libre depuis le début des années 1980. Loin d'un éventuel effet de contexte, ces paragraphes permettent d'apprécier les déterminants socio-culturels de l'engagement sportif et de situations souvent caricaturées dans les discours médiatiques, plus enclins à répéter des stéréotypes qu'à les combattre.

Si certains clichés sur les banlieues doivent faire l'objet d'analyses au fil de l'ouvrage, ceux-ci sont toujours replacés dans leur contexte, combattus par le regard scientifique qui ne fait jamais l'économie de l'observation des différents points de vue sur une situation singulière. C'est avant tout par son prisme genré et soucieux de comprendre les « mixités » que la sociologue propose un ouvrage singulier et particulièrement ambitieux. En effet, C. Guérandel s'intéresse aux espaces mixtes des cours d'éducation physique et sportive scolaire et de la pratique sportive en club, où elle met à jour « la variété des masculinités et des féminités plus ou moins dominantes et dominées » (p. 123). Dans un processus de constante réactualisation des modèles masculins et féminins, force est de constater qu'il est désormais possible de se comporter en « garçon » (et respectivement en « fille ») de différentes manières. Ainsi, les apanages traditionnels de l'un ou l'autre (la « force » ou la « compassion ») ont perdu de leur efficacité en termes d'identification. Par ailleurs, la sociologue souligne aussi la manière dont la mixité peut générer une

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

violence, en forme de « préservation de la hiérarchie » pour les garçons et de « protection d'une réputation » pour les filles.

En outre, nous avons apprécié les observations détaillées produites autour de certaines activités emblématiques – le football, la danse (hip-hop) et le tennis – pensées comme « des espaces [d'un] entre-soi » sexués, mais qui sont aussi des lieux où sont construites les hiérarchies internes à la masculinité et à la féminité. Si le football demeure un sport « avant tout masculin », il « favorise aussi un souci du corps et de l'apparence [...] [proche] des préoccupations et des pratiques des jeunes des classes plus favorisées » (p. 120). De la même manière, le personnage de Flora, observée pendant ses entraînements de boxe, illustre la manière dont, dès l'adolescence, les jeunes recomposent – nous devrions dire qu'ils et elles « bricolent » – continuellement leur identité en fonction des espaces qu'ils et elles fréquentent et des pairs qui les entourent. La salle de boxe nous permet ainsi d'accéder à la complexité des comportements de Flora qui joue entre mixité sociale et sexuée. Elle peut ainsi notamment s'affranchir de certaines normes sexuées dans la salle et construire un capital symbolique à l'extérieur de celle-ci sur la base de sa pratique, plutôt masculine et considérée comme « dure ».

Enfin, et c'est aussi une ambition largement réalisée dans l'ouvrage, l'exemple de Flora dans la salle de boxe souligne « l'importance centrale de l'action de l'enseignant sur la pratique de l'élève, leur sentiment de compétence, leur position dans le groupe et les hiérarchies entre les sexes » (p. 166). Si l'ouvrage est ainsi à recommander à tou.te.s les éducateurs et éducatrices qui doivent intervenir dans les contextes sociaux étudiés par C. Guérandel, il devrait aussi permettre de mieux penser les politiques sportives de l'intégration, voire d'autres aspects des politiques d'intégration mises en place dans les banlieues.

Grégory Quin –
Université de Lausanne, Institut des sciences du sport

Chedaleux (Delphine) – *Jeunes premiers et jeunes premières sur les écrans français de l'Occupation (France, 1940-1944).* Préface de Pascal Ory. – Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2016 (Cinéma(s)). 320 p. Illustrations. Annexes. Bibliogr. Sources. Index.

L'ouvrage de Delphine Chedaleux est tiré de sa thèse de doctorat en études cinématographiques. Il propose de croiser théories et méthodes des *cultural, gender* et *star studies* pour étudier un corpus peu légitime de cinéma populaire. Le résultat est fécond et séduisant : l'auteure montre que l'Occupation provoque une remise en question des hiérarchies du genre, et la Libération une forme de retour à l'ordre. Par la technique du portrait, elle montre en effet comment les années de guerre ont ouvert le cinéma populaire à des personnages féminins remettant en cause le rôle assigné par leur genre.

Le travail de D. Chedaleux s'inscrit dans une perspective d'études de genre en ce qu'il cherche à pointer ce que les objets nous donnent à voir des rapports sociaux de sexe. Le principal apport de son étude est de montrer que, dans la France vaincue de l'Occupation, les injonctions virilistes de l'Occupant et du régime de Vichy n'empêchent pas l'élaboration de scénarios où les rapports de genre sont complexes, voire transgressifs. L'auteure revisite le cinéma français de la période classique, en allant au-delà de l'étude de contenu des films ou de leur évaluation esthétique : il s'agit de prendre le film comme un produit de l'industrie culturelle d'une époque, inséré dans un contexte social, politique et médiatique. Si le projet est intéressant, c'est parce que le cinéma est, dans les années d'Occupation, une des pratiques de loisir préférées des Français. À ce public nombreux, les films qu'elle étudie donnent à voir une remise en question des hiérarchies traditionnelles, de sexe et d'âge, par le contexte de la guerre.

L'étude de D. Chedaleux bénéficie d'un cadrage historique minutieux dans sa première partie : l'historiographie des années noires, celles de l'esthétique du cinéma et des pratiques culturelles sont bien mobilisées. L'ampleur des bouleversements sociaux provoqués par la défaite, la nouvelle place de la jeunesse puis les cadres de la production cinématographique et, enfin, le renouvellement du paysage médiatique sont clairement exposés. L'auteure propose ensuite cinq portraits de « jeunes premiers et jeunes premières » qui constituent le cœur de sa démonstration. Elle retrace les carrières de Marie Déa, Micheline Presle, Odette Joyeux, Madeleine Sologne et Jean Marais pendant les années noires. Présenté.e.s par ordre d'apparition à l'écran, ces actrices et cet acteur appartiennent à une génération de vedettes qui atteignent une immense popularité pendant les années de guerre. D. Chedaleux présente la filmographie de chacun.e, en analysant en quoi les rôles de fiction, et les personnalités mises en avant dans la presse,

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

présentent des formes de remise en question des rapports sociaux de sexe. L'étude prend en compte la production des œuvres, les scénarios (et leurs aménagements éventuels par les acteurs et actrices), la réception médiatique (dans la presse spécialisée, le plus souvent la presse populaire de cinéma, mais aussi dans les titres plus généralistes) ou encore l'accueil du public.

Pour Marie Déa, ce sont les ambivalences qui sont soulignées : l'image de l'actrice est à la fois conforme à la droiture morale recommandée par le régime de Vichy et symbole des désirs d'émancipation sexuelle et professionnelle. Micheline Presle a la particularité d'alterner comédies et tragédies à l'écran ; pendant l'Occupation, elle incarne, elle aussi, des femmes libres et ambitieuses, mais quitte Paris pour Hollywood après la Libération. Odette Joyeux, qui se spécialise dans le film à costumes, ne poursuit pas, elle non plus, sa carrière au cinéma après 1945. Dans *Le mariage de chiffon* comme dans *Douce*, elle joue le rôle de très jeunes femmes, subversives par leur découverte de la sexualité, leur capacité de manipulation ou les défis lancés à la génération des parents. À l'écran comme dans les magazines, Madeleine Sologne incarne la jeune fille saine et fraîche. Avec *L'éternel retour*, elle devient l'icône d'une génération, à qui elle ouvre, une fois encore, des perspectives de remise en question de l'ordre moral et social. Son partenaire dans ce dernier film, Jean Marais, est le sujet du dernier portrait. D. Chedaleux montre à quel point il incarne une image décalée de la masculinité par rapport au virilisme ambiant. Là aussi, ce sont la jeunesse et l'innocence des personnages qu'il incarne qui sont prises en compte, tout autant que les scandales médiatisés de la vie privée de l'acteur.

L'étude s'achève sur le retour à des formes de misogynie cinématographique à la Libération, analysé comme un retour à l'ordre social. C'est dans ce cadre que les rapports de genre se normalisent, les acteurs et actrices devant adapter leurs choix de carrière à ce *backlash*. Tout au long de ce travail, l'auteure montre la richesse des objets de la culture populaire et la fécondité d'une analyse de leur complexité. La tension entre une idéologie réactionnaire et les questionnements multiples ouverts par la défaite court dans l'ensemble du texte. Confirmant la déstabilisation des rapports de genre dans la France occupée, cet ouvrage apporte des éléments essentiels pour cerner les ambivalences d'une époque.

Claire Blandin –
Université Paris XIII, LabSIC

Guimarães (Nadya Araujo), Maruani (Margaret), Sorj (Bila), dir. – *Genre, race, classe. Travailler en France et au Brésil.* – Paris, L'Harmattan, 2016 (Logiques sociales. Sociologie du genre). 360 p. Figures.

L'ouvrage *Genre, race, classe. Travailler en France et au Brésil* fait suite à un colloque international organisé en août 2014 intitulé « Travail, *care* et politiques sociales : Brésil-France en débat ». C'est la deuxième rencontre du même type organisée dans le but de renforcer les échanges sur le travail et le genre entre les chercheuses et chercheurs français.es et brésilien.ne.s. Le livre, présenté comme des actes de colloque, réunit 24 textes et 32 contributrices et contributeurs de France et du Brésil. Dans la courte introduction, les auteures précisent que l'ouvrage ne cherche pas à comparer les situations françaises et brésiliennes (peu de contributions portent sur les deux pays à la fois) mais entend dresser un « panorama » à la fois des recherches menées dans ces domaines et des situations de travail pour les femmes et les hommes dans les deux pays.

Dans la première partie, intitulée « Croiser les inégalités », sont réunies des contributions plutôt théoriques qui font le point sur des concepts clés et montrent leur utilité pour penser le travail aujourd'hui (intersectionnalité et consubstantialité, appropriation des femmes et amalgame conjugal, dénaturalisation des rapports sociaux). Le texte d'Adriana Piscitelli montre quant à lui comment genre, nationalité/ethnicité, « couleur » et position sociale permettent ensemble de comprendre les manières dont des femmes brésiliennes immigrées tentent de se construire une position valorisée sur le marché du travail de *care* en Espagne. Les Brésiliennes immigrées rencontrées travaillent dans la prostitution ou le service aux personnes âgées et mettent en avant une « brésilianité » pour trouver une place dans ce marché du travail. Pour elles, cela signifie avoir une aptitude au *care* plus importante que des femmes d'autres nationalités : amabilité, gaieté, affection, tendresse, souci de propreté. Malgré ce travail d'autoprésentation, ces femmes peuvent vite être ramenées à des stéréotypes nationaux qui en font des femmes à la sexualité débridée et les rendent vulnérables dans les interactions au travail, en particulier celles aux origines sociales les plus populaires.

La deuxième partie porte sur la mesure des inégalités entre femmes et hommes et apporte une réflexion sur les statistiques produites sur le

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

travail. Le chapitre de Margaret Maruani et Monique Meron est à ce titre tout à fait éclairant. Elles reprennent les questionnements de leur livre paru en 2012 et montrent ainsi comment la part des femmes dans la population active ou le taux d'activité des femmes ont fluctué sur le dernier siècle, en fonction des définitions du travail adoptées. La frontière est en effet floue pour les statisticien.ne.s entre emploi et non-emploi, entre chômeuses et femmes au foyer. Un exemple saillant : le changement de définition de l'activité agricole au milieu des années 1950. Alors qu'une femme d'agriculteur était considérée jusqu'alors comme « agricultrice », elle devient à partir de ce moment une « inactive » aux yeux des statistiques publiques si elle ne déclare pas explicitement exercer cette activité. Un million de femmes sont alors soustraites de la population active. Un exemple qui montre encore que les statistiques sont des outils politiques. La troisième partie de l'ouvrage s'inscrit dans la suite de ces questionnements mais est plus particulièrement centrée sur les enjeux autour des emplois du temps des femmes et des hommes.

La quatrième partie aborde « le genre des carrières artistiques et scientifiques ». Une première contribution fait le point sur le nombre de femmes dans les filières universitaires et emplois « scientifiques » au Brésil (elles progressent mais restent très inégalement réparties selon les disciplines). Les trois autres chapitres portent sur trois secteurs différents. Le texte de Liliana Segnini se penche sur les carrières des femmes musiciennes au Brésil et mobilise le concept de consubstantialité pour analyser les conditions qui permettent aux femmes d'accéder à des postes dans les orchestres. Elle montre que la libéralisation de l'emploi dans les orchestres du pays amène une compétition accrue pour les postes. Dans ce contexte, ce sont les femmes aux origines sociales les plus élevées qui ont plus de chances de trouver un emploi dans un orchestre, particulièrement quand un de leurs parents (souvent, la mère) est lui ou elle-même musicien.ne. Elles trouvent alors dans leur famille le soutien financier et artistique nécessaire pour accéder à ces positions, ce qui contribue à en faire des exceptions dans cet univers. Cet exemple comme d'autres présents dans le livre démontre à nouveau que c'est souvent au prix d'une supériorité sociale (et scolaire) que les femmes réussissent à crever le « plafond de verre ».

Les deux dernières parties du livre sont consacrées au *care*, comme ensemble de professions d'abord (partie 5) et comme objet de politiques publiques ensuite (partie 6). La contribution de Luz Gabriela Arango Gaviria s'inscrit dans cette problématique en étudiant les salons de coiffure à destination d'une clientèle noire au Brésil. Elle analyse l'activité de *care* des coiffeuses comme un travail de « réparation » des clientes. Elle identifie deux types de salons qui s'adressent à des clientèles différentes socialement. Certains salons ont une visée explicitement politique/culturelle de revalorisation de la beauté noire dans la société, et touchent ainsi une clientèle féminine de classe moyenne. D'autres se définissent comme des salons spécialisés dans les cheveux crépus mais sans faire référence à un projet politique et à la race. La clientèle est davantage composée de femmes noires aux origines modestes qui viennent chercher un style de coiffure propre à la marque de cette chaîne : des cheveux ondulés et souples, caractéristiques d'une beauté métisse. Dans les deux cas, les coiffeuses cherchent à réparer l'estime de soi des clientes en réparant leurs cheveux et contribuent, à leur manière, à remettre en cause le monopole de l'idéal de beauté blanche.

Une fois refermé, l'ouvrage laisse le sentiment d'avoir exploré les sociétés françaises et brésiliennes sous de nombreux aspects, et montre à quel point celles-ci sont travaillées par des enjeux proches. On peut saluer l'effort de traduction d'auteur.e.s brésilien.ne.s autrement difficiles d'accès pour la plupart des chercheur.se.s français.es. Il est dommage néanmoins que l'introduction soit si courte et que le/la lecteur.trice ne dispose ni d'introductions de partie, ni de conclusion d'ouvrage pour faire le point sur les enjeux et résultats transversaux du livre.

Amélie Beaumont –
Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, CESSP/CRESPPA-CSU

Mackenzie (Megan) – ***Beyond the Band of Brothers. The US Military and the Myth that Women Can't Fight.*** – Cambridge, Cambridge University Press, 2015. XII + 220 p. Bibliogr. Index.

L'ouvrage de Megan Mackenzie ne peut être réduit à une nouvelle contribution, de type monographique, sur la place des femmes dans les armées aux États-Unis. Tel n'en est d'ailleurs pas l'objet. L'objectif de l'ouvrage est triple :

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

faire apparaître ce « motif » selon lequel « les femmes ne savent pas se battre » au sein des différents registres argumentatifs qui structurent les débats sur la place des femmes au combat, souligner le décalage entre les représentations induites et les résultats des travaux en sciences sociales conduits sur le genre, les forces armées et la guerre depuis plusieurs décennies et, enfin, éclairer de quelle manière la promotion des femmes au sein des forces armées répond à des motivations éloignées d'un quelconque projet émancipateur.

L'auteure offre toutefois un fin panorama de l'état de l'art et des débats en matière de capacité des femmes au combat, tout en fournissant nombre d'informations sur la situation des femmes dans les forces armées américaines. Elle pose aussi rapidement une distance certaine à l'égard des approches féministes libérales (p. 7). S'inscrivant dans le courant critique des études de sécurité, ce travail vise d'abord à faire émerger de manière systématique les fondements mythologiques, les systèmes de narration, ainsi que le registre émotionnel, caractérisant une conception encore souvent essentialiste (et masculine) du militaire. Au départ et au cœur de la démonstration, il y a cette harangue du Henry V de Shakespeare rédigé 175 ans après la bataille d'Azincourt. Devenu modèle du discours guerrier, repris et acclimaté dans la culture populaire américaine jusqu'à nos jours, elle aurait participé à la diffusion et l'intériorisation d'une certaine représentation de la guerre, et plus précisément du combat, en hypostasiant la *Band of Brothers*. Cette conception mythologisée du combat ferait de la fraternité des armes, ce lien particulier unissant les combattants masculins, à la fois le produit de l'expérience partagée du combat mais aussi, et surtout, une condition de l'efficacité combattante. Elle traverserait encore l'ensemble des discours contemporains justifiant le maintien des femmes à la périphérie du champ de bataille.

Menée de façon alerte à travers six chapitres, la démonstration rigoureuse donne parfois l'impression d'un travail journalistique de *fact checking*. Cela peut être en partie lié au choix d'un objet d'actualité, en l'occurrence l'analyse des débats entourant la décision de mettre fin en janvier 2013 à l'ancienne doctrine des forces armées américaines de la « *Combat exclusion* », interdisant la présence de femmes militaires dans les zones de combat. Toutefois, au-delà de cette dimension informative première, c'est bien la mise en évidence de la dimension « symbolique » du mythe, en ce qu'il est révélateur d'un système de croyances auquel il donne un sens, qui reste la finalité de ce travail. Ainsi, lorsque M. Mackenzie rapporte qu'avant l'abrogation de la *Combat exclusion*, 152 femmes militaires américaines étaient déjà mortes au combat lors des opérations conduites en Irak et en Afghanistan par les forces armées américaines (p. 45), il s'agit moins finalement de souligner l'absurdité de la position de l'administration militaire que de mettre en évidence la négation répétée à travers l'histoire de la mort de femmes combattantes au nom de la perpétuation du mythe des « frères d'armes ». En effet, redonner leur place à des femmes qui sont mortes lors de combats dont elles étaient les actrices et non les victimes collatérales, c'est déjà remettre en cause le caractère idiosyncratique de l'expérience unissant les combattants masculins. Cette démarche visant à faire apparaître les motifs originaux sous-jacents aux discours contemporains s'éclaire aussi dans le cas de l'articulation du mythe et de la naturalisation du corps des femmes. Il ne s'agit pas de remettre en cause l'inégalité anatomique en termes de puissance musculaire entre hommes et femmes, bien qu'il existe aujourd'hui une grande variété de combattants au sein des forces armées modernes, une multiplicité de moyens de dépasser certaines contraintes physiologiques et des standards physiques parfois critiquables. L'un des intérêts de la démonstration est la déconstruction du lien fait entre l'image du soldat blessé porté par son « frère d'armes », expression ultime de cette fraternité des armes, et l'incapacité physiologique des femmes à pouvoir s'inscrire dans cette représentation. Or, cette nécessité physique présentée comme la barrière ultime interdisant aux femmes l'accès à la fraternité des armes semble surtout appartenir à une imagerie populaire, qu'un combattant professionnel, masculin et appartenant à un corps d'élite – en la matière, un général du corps des *Marines* – jugera largement hypothétique et éloignée de la réalité du champ de bataille (p. 115). La densité de l'ouvrage ne permet pas d'épuiser dans ces lignes les illustrations de cette démarche. Il faut évoquer cependant le traitement de la question de la cohésion des troupes, souvent présentée comme antinomique à l'ouverture des armées aux femmes. Or, c'est un des travaux fondateurs de la sociologie militaire qui vient ici alimenter, ou faire écho au mythe. En effet, le concept de cohésion au sein des forces armées s'est largement inspiré depuis la seconde guerre mondiale des résultats

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

d'une étude conduite par Morris Janowitz et Edward Shills sur les troupes de la Wehrmacht déployées sur le Front de l'Est. Au-delà de la mise en exergue du rôle du *leadership*, les armées ont souvent lu le travail des deux sociologues comme la validation scientifique du rôle-pivot de la fraternité (masculine) des armes, des *buddy relations*, dans la construction de la cohésion. Bien que ce travail ait été largement remis en cause, tant pour des raisons méthodologiques qu'en raison de la revalorisation du rôle des croyances partagées dans le processus d'émergence d'un sentiment d'appartenance, il sert encore à légitimer l'entre-soi masculin comme prérequis à la cohésion.

Au terme de la démonstration qui se conclut par l'analyse, encore souvent peu employée, des commentaires d'internautes pris en tant que corpus de discours, M. Mackenzie atteint ses objectifs à l'exception d'un, celui du décryptage de l'instrumentalisation de la féminisation par les forces armées américaines. La principale motivation en serait la nécessaire séduction d'une opinion publique, forcément libérale, qu'il faudrait reconquérir après la révélation de scandales mettant en cause le caractère nécessairement positif d'un monopole masculin du combat. L'ouvrage participe certes d'un débat de société, mais prolonge et accompagne d'abord l'approfondissement de travaux conduits par des politologues, des anthropologues, des historien.ne.s sur le rôle des mythes et leur production dans les discours contemporains.

Christophe Pajon –
Centre de recherche de l'armée de l'air/École de l'Air
(Salon-de-Provence)

Giacomini (Sonia Maria) – *Femmes et esclaves. L'expérience brésilienne. 1850-1888.* –
Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, 2016 (xx-y-z)
(1re éd. brés. : *Mulher e escrava : uma introdução histórica ao estudo da mulher negra no Brasil,*
Petrópolis, Editora Vozes, 1988).
158 p. Chronol. Glossaire. Bibliogr.

Femmes et esclaves est la traduction française de l'ouvrage pionnier de la sociologue brésilienne Sonia Maria Giacomini. Originalement publié en 1988, année de la commémoration du centenaire de l'abolition de l'esclavage brésilien et à une époque où la plupart de la production savante sur l'esclavage brésilien était dominée par les travaux des sociologues, il s'agissait du premier livre académique à examiner l'expérience de femmes asservies au Brésil. Dans la préface de cette édition française de *Femmes et esclaves*, Arlette Gauthier et Mariana Oliveira Santos ont actualisé les débats historiographiques sur les femmes esclaves. En contextualisant le livre à la lumière des études récentes, elles rappellent que, depuis sa première édition en portugais, les études sur la problématique de femmes esclaves au Brésil demeurent toujours rares.

En plus d'une introduction et d'une conclusion, l'ouvrage est divisé en cinq chapitres. Dans son introduction, S. Giacomini discute l'intersection des questions de genre, sexe et classe. En adoptant une approche marxiste typique des travaux des sociologues brésilien.ne.s de l'époque, elle questionne la différence entre la position des femmes des classes exploitées et celles des classes aisées. L'auteure cherche à reconsidérer l'histoire de l'esclavage brésilien et à situer les origines de la situation présente des femmes au Brésil, notamment les femmes afro-brésiliennes. S. Giacomini développe son analyse à partir de l'étude de deux journaux de la ville de Rio de Janeiro, le *Diário do Rio de Janeiro* et le *Jornal do Comércio*, de 1850, année où la traite africaine vers le Brésil fut interdite définitivement, jusqu'à 1871, année de l'adoption de la « loi du ventre libre » (loi qui donne la liberté aux enfants nés d'une esclave).

Le premier chapitre examine les femmes esclaves et le problème de la reproduction. Même si les esclaves de sexe masculin et féminin recevaient le même traitement, les conditions de vie et de travail des femmes esclaves étaient plus difficiles à cause de leur rôle reproductif. Dans un contexte où environ deux tiers de la population esclave venant d'Afrique étaient des hommes, les femmes esclaves étaient particulièrement confrontées aux risques de grossesse. Mais S. Giacomini rappelle que seules plus de recherches sur l'avortement et l'infanticide pourraient mettre en lumière la manière dont les femmes esclaves envisageaient la maternité. Le deuxième chapitre, « La famille esclave », met l'accent sur le rôle central de la femme dans les familles esclaves, car l'enfant héritait la condition servile de la mère. En examinant les débats sur la loi du ventre libre de 1871, S. Giacomini se penche particulièrement sur la relation mère-enfant. Par ailleurs, elle souligne que les maîtres n'accordaient pas de reconnaissance aux unions entre des esclaves et aux enfants d'esclaves, laissant le sort des conjoint.e.s et des

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

enfants à l'appréciation des maîtres. Par exemple, les annonces publiées dans les journaux de l'époque montrent que les mères esclaves étaient constamment mises en vente indépendamment de leur progéniture. Il revenait alors au nouveau maître de décider d'acheter ou non l'enfant. Même si la législation permettait le mariage entre esclaves, les maîtres pouvaient toujours vendre séparément l'un.e des conjoint.e.s. D'ailleurs les annonces des journaux indiquaient rarement le statut marital des esclaves. Le troisième chapitre intitulé « Les mères nègres » explore le rôle des esclaves nourricières au sein des familles brésiliennes. L'auteure insiste sur le fait que pour devenir la mère noire de l'enfant blanc, les femmes esclaves devaient renoncer aux soins de leurs propres enfants. Le quatrième chapitre, « L'exploitation sexuelle », est le plus court, suggérant que les sources examinées par S. Giacomini, notamment les journaux et les récits de voyages, abordent peu cette question. Le cinquième chapitre, « Les maîtresses et leurs esclaves », discute les relations entre les maîtresses et leurs femmes esclaves. L'auteure indique que ces relations variaient selon les conditions socio-économiques des maîtresses. Elle insiste aussi sur les rapports presque sadiques entre les maîtresses et les esclaves du sexe féminin, aspect également mis en valeur par Gilberto Freyre dans son ouvrage *Maîtres et esclaves*, publié en français en 1952. La conclusion du livre met en lumière les multiples rôles des femmes esclaves dans la société esclavagistes brésiliennes et le besoin criant de plus d'études sur la question.

Malgré le nombre grandissant d'études sur les femmes esclaves au Brésil et dans d'autres sociétés esclavagistes, dont Cuba et les États-Unis, qui nous offrent aujourd'hui une vision plus détaillée et nuancée que celle offerte par S. Giacomini il y a presque trente ans, *Femmes et esclaves* garde toujours son actualité. Les thématiques développées dans les cinq chapitres du livre continuent en effet d'offrir aux chercheur.e.s des pistes fondamentales et nécessitent toujours des études plus approfondies. *Femmes et esclaves* demeure ainsi un livre crucial pour comprendre l'évolution de l'historiographie de l'esclavage brésilien.

Ana Lucia Araujo –
Howard University

Bossenbroek (Lisa) – *Behind the Veil of Agricultural Modernization. Gendered Dynamics of Rural Change in the Saïss, Morocco.* – Wageningen, Wageningen University Press, 2016. 172 p. Illustrations. Figures. Bibliogr.

Dans cet ouvrage, issu d'une thèse de doctorat soutenue en 2016 à l'Université de Wageningen (Pays-Bas), Lisa Bossenbroek s'interroge sur les effets des processus non linéaires de modernisation de l'agriculture marocaine, notamment depuis la réforme agraire de la fin des années 1960 et la privatisation des terres depuis 2006, sur la renégociation des rôles de genre et de la division sexuée du travail au sein des familles rurales marocaines. Dans un cadre où les politiques néolibérales contribuent malgré elles à réinventer tout un ensemble de traditions locales au Maroc, en faisant émerger la figure du « jeune entrepreneur » fermier qui se substitue de plus en plus à celle du « *fellah* » (paysan traditionnel), il est important de ne pas focaliser le regard uniquement sur ce nouveau type de masculinité mais de penser également les relations de genre qu'il implique. À partir d'une enquête de terrain effectuée principalement entre 2011 et 2013 dans la plaine du Saïss (située au Nord du Maroc), notamment dans le *douar* Aït Ali, L. Bossenbroek restitue la diversité et l'ambivalence des constructions identitaires de ces femmes et de ces hommes qui travaillent la terre, rompant avec les approches technicistes et culturalistes du social. À partir des travaux pionniers de Fatima Mernissi[1] ou de Paul Pascon et Mohamed Bentahar[2], l'auteure prend ses distances avec les représentations misérabilistes qui évoquent « la » femme rurale au singulier, en la définissant comme une personne soumise à la domination masculine ou submergée par les tâches domestiques, et ignorent la diversité des types de féminité dans les espaces ruraux (cf. surtout p. 43-51 sur ce point). Tout en évoquant l'effectivité des normativités patriarcales et des contrôles sociaux pesant sur ces femmes, notamment au niveau de la sexualité, l'objectif reste avant tout de restituer l'hétérogénéité des comportements sociaux à partir d'une investigation empirique et de rendre compte des situations vécues par les personnes ainsi que des interactions multiples entre les femmes et les hommes.

1. Fatima Mernissi, « Women and the Impact of Capitalist Development in Morocco », *Feminist Issues*, « Part. I », automne 1982, p. 69-104, et « Part. II », printemps 1983, p. 61-112.
2. Paul Pascon, Mohamed Bentahar, « Ce que disent 296 jeunes ruraux », dans Abdelkébir Khatibi (dir.), *Études sociologiques sur le Maroc*, Tanger, Éditions marocaines et internationales, 1969, p. 145-287.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)

Le recours aux études de genre n'a rien de réifiant ou de déterministe. Il s'agit avant tout d'un parti pris théorique pour saisir la façon dont les transformations agraires modifient distinctement les féminités et les masculinités au sein de la plaine du Saïss. La grande majorité des hommes a tendance à s'identifier au modèle du « *businessman* entrepreneur », alors que la plupart des femmes se voient plutôt en tant que « mariée et mère de famille », possédant « une maison en ville et une dans le *douar* ». Ces deux modèles sont complémentaires car les femmes qui expriment cette envie sont mariées avec des hommes soucieux de moderniser le domaine agricole familial. Cette géographie sociale des rêves et des désirs est analysée en relation avec les pratiques sociales effectives des personnes, pas toujours en adéquation avec leurs aspirations. De nombreux jeunes hommes restent sous la dépendance de leurs pères, même s'ils essaient parfois de négocier la réalisation de leurs propres projets et leur volonté de modernisation des pratiques agricoles. De nombreuses femmes travaillent également la terre, parfois à la place de leur mari, sur la propriété familiale, ou bien comme salariées journalières sur d'autres exploitations, et certaines d'entre elles vont jusqu'à se lancer dans l'entreprenariat. À ce niveau, le concept de « performativité » emprunté à Judith Buter pour rendre compte de la façon dont ces femmes habitent les normes de genre qui leur sont assignées, en n'étant ni tout à fait autonomes ni tout à fait asservies par les normativités sociales avec lesquelles elles doivent composer, est particulièrement éclairant.

Dans des espaces où la mobilité féminine est sous surveillance, le fait d'être en présence d'autres hommes que leur mari en dehors du foyer peut poser un problème. La plupart des femmes cherchent à combiner les impératifs de mobilité dans l'espace public liés à leur travail ainsi que la reconnaissance sociale en tant qu'épouse et mère respectable (p. 65). Toutefois, certains statuts sociaux, notamment celui des femmes divorcées ou veuves, permettent de composer différemment avec les conventions morales de la tradition pour reconstruire leur identité. De plus, certaines jeunes filles, à l'instar de Farida (p. 110-111), subvertissent les processus de contrôle, notamment en utilisant les réseaux sociaux comme espace de *flirt*.

L'intérêt de cet ouvrage est de restituer finement la dimension composite de la société marocaine à partir de la pluralité des féminités et des masculinités au sein du monde rural.

Jean Zaganiaris –
CRESC/EGE Rabat

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Aix-Marseille Université - - 139.124.244.81 - 08/11/2017 20h07. © Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.)